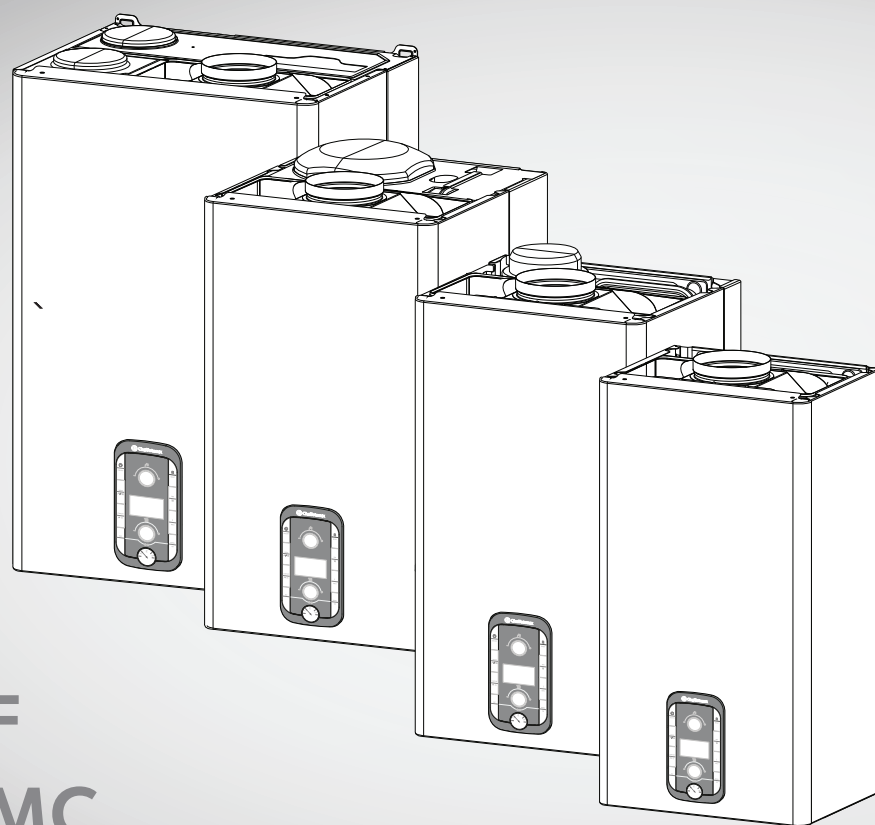


Notice technique d'installation et d'entretien
Cette notice est destinée aux appareils installés en France

FR

MIRA C NOx URBIA NOx SERELIA NOx NIAGARA C NOx

CHAUDIÈRE MURALE À GAZ BASSE TEMPÉRATURE



25 CF
24 VMC

ErP

3310632
3310633
3310628
3310629
3310630
3310631
3310570
3310571



420000471300



Chaffoteaux

SOMMAIRE

Généralités	3	Réglages	27
Normes de sécurité.....	3	Fonction Ramonage et analyse de la combustion.....	27
Avertissements	5	Contrôle évacuation gaz brûlés.....	27
Avertissements avant l'installation	5	Vérification du réglage gaz.....	27
Informations pour l'utilisateur.....	6	Réglage de la puissance chauffage maximale.....	28
Exclusions de nos conditions de garantie.....	6	Allumage lent.....	28
Réglementation à respecter	6	Réglage du retard à l'allumage chauffage.....	28
Nettoyage de l'installation de chauffage	7	Réglage de la puissance chauffage absolue.....	28
Certification CE.....	7	Changement de gaz.....	28
Raccordement évacuation	8	Tableau réglage gaz.....	30
Raccordement électrique.....	8	Menu Technicien.....	31
Description	9	Fonction SRA.....	37
Documentation produit	9	Système de protection de la chaudière	38
Contenu de la livraison.....	9	Conditions d'arrêt de sécurité de l'appareil	38
Plaque signalétique	10	Arrêt de sécurité.....	38
Tableau de commande.....	11	Arrêt verrouillé	38
Afficheur	11	Tableau des codes erreur.....	39
Vue globale	12	Anomalie évacuation fumées modèle CF.....	39
Schéma de principe.....	13	Dispositif de contrôle d'évacuation des fumées pour le modèle VMC.....	39
Pression disponible.....	13	Fonction Hors-gel.....	39
Dimension de la chaudière.....	14	Entretien	40
Distances minimales pour l'installation	15	Remarques générales	40
Installation	16	Test de fonctionnement	40
Pose de la barrette robinetterie.....	16	Opérations de vidange.....	40
Préfabrication	16	Informations pour l'utilisateur.....	40
Raccordement des canalisations	16	Démontage et recyclage de l'appareil.....	40
Description de la barrette robinetterie.....	16	Caractéristiques techniques	41
Pose de la chaudière.....	17	Fiche de produit.....	43
Nettoyage de l'installation	21		
Instructions pour démontage de l'habillage.....	21		
Raccordement électrique.....	23		
Raccordement des périphériques.....	23		
Raccordement thermostat d'ambiance	23		
Schéma électrique	24		
Mise en route	26		
Préparation à la mise en route.....	26		
Circuit sanitaire	26		
Circuit chauffage	26		
Circuit gaz	26		
Circuit électrique.....	26		
Procédure de mise en marche.....	26		
Fonction Anti-bactérie.....	26		

NORMES DE SÉCURITÉ

Légende des symboles :

Le non-respect des avertissements comporte un risque de lésions et peut même entraîner la mort.



Le non-respect de l'avis de danger peut porter atteinte et endommager, gravement dans certains cas, des biens, plantes ou animaux.



Icône pour informations et instructions supplémentaires



Installer l'appareil sur une paroi solide, non soumise aux vibrations.

Fonctionnement bruyant



Ne pas endommager, lors du forage de la paroi, les câbles électriques ou les tuyaux.

Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension. Explosions, incendies ou intoxications en cas de fuite de gaz émanant des conduites endommagées.



Dommages aux installations existantes.



Inondations en cas de fuite d'eau provenant des conduites endommagées.

Effectuer les raccordements électriques à l'aide de conducteurs de section adéquate.

Incendie suite à surchauffe provoquée par le passage de courant électrique dans des câbles sous dimensionnés.



Protéger les câbles de raccordement de manière à éviter qu'ils ne soient endommagés.

Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension. Explosions, incendies ou intoxications suite à une fuite de gaz émanant des conduites endommagées. Inondations suite à une fuite d'eau provenant des conduites endommagées.



S'assurer que la pièce et les installations auxquelles l'appareil sera raccordé sont bien conformes aux réglementations applicables en la matière.

Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension mal installés.



Dommages de l'appareil en raison de conditions de fonctionnement inadéquates.



Utiliser des accessoires et du matériel manuel propre à l'utilisation (veiller à ce que l'outil de ne soit pas détérioré et que la poignée soit correctement fixée et en bon état), utiliser correctement ce matériel, protéger contre toute chute accidentelle, ranger après utilisation.

Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions



Dommages de l'appareil ou des objets à proximité en raison de projection de débris ou de fragments, coups, incisions.



Utiliser des équipements électriques adéquats (s'assurer notamment que le câble et la fiche d'alimentation sont en bon état et que les parties à mouvement rotatif ou alternatif sont bien fixées). Les employer correctement. Ne pas gêner le passage en laissant traîner le câble d'alimentation. Les fixer pour éviter toute chute. Les débrancher et les ranger après utilisation.

Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations.



Dommages de l'appareil ou des objets à proximité en raison de projection de débris ou de fragments, coups, incisions.



Assurez-vous de la stabilité des échelles portatives, de leur résistance, du bon état des marches et de leur adhérence. Veiller à ce qu'une personne fasse en sorte qu'elles ne soient pas déplacées quand quelqu'un s'y trouve.

Lésions provoquées par chute d'une hauteur élevée ou par coupure (échelle pliante).




Veiller à ce que les échelles mobiles soient stables, suffisamment résistantes, avec des marches en bon état et non glissantes, qu'elles disposent de garde-fou le long de la rampe et sur la plateforme.

Lésions provoquées par la chute d'une hauteur élevée.




Faire en sorte que, lors de travaux en hauteur (généralement en cas d'utilisation en présence de dénivelés supérieurs à 2 m), une rambarde de sécurité encadre la zone de travail ou que les équipements individuels permettent de prévenir toute chute, que l'espace parcouru en cas de


chute ne soit pas encombré d'objets dangereux, et que l'impact éventuel soit amorti par des supports semi-rigides ou déformables.

Lésions provoquées par la chute d'une hauteur élevée. 


S'assurer que le lieu de travail dispose de conditions hygiéniques et sanitaires adéquates en ce qui concerne l'éclairage, l'aération, la solidité des structures, les issues de secours.

Lésions personnelles provoquées par cognements, trébuchements, etc. 


Protéger par du matériel adéquat l'appareil et les zones à proximité du lieu de travail.

Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par projection d'éclats, coups, entailles. 


Déplacer l'appareil avec les protections qui s'imposent et un maximum de précaution.

Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par suite de heurts, coups, entailles, écrasement. 


Pendant les travaux, se munir de vêtements et d'équipements de protection individuels.

Lésions personnelles provoquées par électrocution, projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations. 


Faire en sorte que le rangement du matériel et des équipements rende leur manutention simple et sûre, éviter de former des piles qui risquent de s'écrouler.


Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par suite de heurts, coups, entailles, écrasement. 

Les opérations internes à l'appareil doivent être effectuées avec le soin nécessaire permettant d'éviter de brusques contacts avec des pièces pointues.

Lésions personnelles par suite de coupures, piqûres, abrasions. 

Rétablir toutes les fonctions de sécurité et de contrôle concernées par une intervention sur l'appareil et s'assurer de leur bon fonctionnement avant toute remise en service.


Explosions, incendies ou intoxications dus à des fuites de gaz ou à une mauvaise évacuation des fumées. 


Dommmages ou blocage de l'appareil en raison de conditions de fonctionnement incontrôlées. 

Vidanger les composants pouvant contenir de l'eau chaude, activer au besoin les événements, avant toute intervention. 


Lésions personnelles dues à des brûlures.

Procéder au détartrage des composants en suivant les recommandations de la fiche de sécurité du produit utilisé, aérer la pièce, porter des vêtements de protection, éviter de mélanger des produits entre eux, protéger l'appareil et les objets avoisinants.

Lésions personnelles par contact de la peau et des yeux avec des substances acides, inhalation ou ingestion d'agents chimiques nocifs. 

Dommmages de l'appareil ou des objets à proximité en raison de la corrosion par des substances acides. 

En cas de présence d'une odeur de brûlé ou de fumée s'échappant de l'appareil, couper l'alimentation électrique, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien.



Lésions personnelles en raison de brûlures, inhalation de fumée, intoxication. 

Explosions, incendies ou intoxications.

SI VOUS DÉTECTEZ UNE ODEUR DE GAZ :



- N'allumez pas la lumière
- N'allumez aucun appareil électrique
- Ne téléphonez pas dans la zone de danger
- Éteignez toutes les flammes et ne fumez pas
- Ouvrez les fenêtres et les portes situées dans la zone de danger
- Fermez les dispositifs de blocage des conduites de gaz sur le compteur
- Prévenez vos colocataires/voisins et quittez le logement le plus vite possible.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants de plus de 8 ans et par des personnes à capacités physiques, mentales réduites et ayant peu d'expérience ou connaissance s'ils sont sous supervision et si des instructions ont été données pour l'utilisation sécuritaire de l'appareil et si les risques sont connus. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.  

Nettoyage et entretien ne devraient pas être effectués par les enfants sans surveillance.

AVERTISSEMENTS AVANT L'INSTALLATION

Cet appareil sert à produire de l'eau chaude à usage domestique.

Il doit être raccordé à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'eau chaude adapté à ses performances et à sa puissance.

Toute utilisation autre que celle prévue est interdite. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable de dommages dérivant d'une utilisation incorrecte ou du non-respect des instructions contenues dans cette notice.

L'installation, l'entretien et toute autre intervention doivent être effectués conformément aux normes en vigueur et aux indications fournies par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages subis par des personnes, des animaux ou des biens des suites d'une mauvaise installation de l'appareil.

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement, éteindre l'appareil et fermer le robinet du gaz. Ne pas essayer de le réparer soi-même, faire appel à un professionnel qualifié.

Avant toute intervention d'entretien/réparation de la chaudière, couper l'alimentation électrique en plaçant l'interrupteur bipolaire extérieur à la chaudière sur "OFF".

Pour toute réparation, faire appel à un professionnel qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées certifiées d'origine. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.

En cas de travaux ou d'opérations d'entretien de structures placées près des conduits ou des dispositifs d'évacuation de fumées et de leurs accessoires, éteindre l'appareil en plaçant l'interrupteur bipolaire extérieur sur OFF et en fermant le robinet du gaz. Une fois que les travaux sont terminés, faire vérifier par un professionnel le bon état de fonctionnement des conduits et des dispositifs.

Pour le nettoyage des parties extérieures, éteindre la chaudière et placer l'interrupteur extérieur sur "OFF".

Nettoyer avec un chiffon imbibé d'eau savonneuse. Ne pas utiliser de détergents agressifs, d'insecticides ou de produits toxiques.

Pour un fonctionnement sûr, écologique et une économie d'énergie, veiller au respect de la réglementation en vigueur. En cas d'utilisation de kits ou d'options, il est recommandé de n'utiliser que des produits ou accessoires **CHAFFOTEAUX**.

Avant de raccorder la chaudière, il est nécessaire de :

- contrôler que le tuyau d'évacuation de fumées ne présente aucune éraflure et que l'évacuation d'autres appareils n'y est pas reliée, sauf si celui-ci a été réalisé à d'autres fins conformément aux normes en vigueur,

AVANT L'INSTALLATION, IL EST CONSEILLÉ DE PROCÉDER À UN NETTOYAGE MINUTIEUX DE L'ARRIVÉE DE GAZ AFIN DE RETIRER LES ÉVENTUELS RÉSIDUS QUI POURRAIENT COMPROMETTRE LE FONCTIONNEMENT DE LA CHAUDIÈRE. IL EST ÉGALEMENT IMPORTANT DE VÉRIFIER QUE LA PRESSION DU GAZ À LA CHAUDIÈRE SOIT CONFORME.

Vérifier que la pression maximale de l'alimentation en eau ne dépasse pas 3,5 bars. Dans le cas contraire, il est nécessaire d'installer un réducteur de pression.



- veiller à ce qu'en cas de raccordement à des tuyaux d'évacuation de la fumée existants, ceux-ci soient parfaitement propres et ne présentent aucune scorie car si celles-ci se détachent, elles pourraient empêcher le passage des fumées et mettre les occupants en danger,

- veiller à ce qu'en cas de raccordement à des tuyaux d'évacuation de fumées non adaptés, un tuyau intérieur ait été posé,
- en cas d'eau très dure, il y a risque d'entartrage et de diminution par conséquent de l'efficacité de fonctionnement des composants de la chaudière.

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à 20°f, prévoir un traitement de l'eau.

Les chaudières de type B11bs sont à chambre de combustion ouverte et sont prévues pour être raccordées à un conduit d'évacuation des produits de combustion. L'air comburant est prélevé directement dans le local dans lequel l'appareil est installé. Ce type de chaudière ne peut être installé dans un local ne répondant pas aux prescriptions de ventilation appropriées.

L'évacuation des fumées est à tirage naturel. De plus, ce type de chaudière est équipé d'un dispositif de contrôle de l'évacuation correcte des produits de combustion.

Les chaudières de type B11 VMC sont à chambre de combustion ouverte et sont prévues pour être raccordées à un conduit de Ventilation Mécanique Contrôlée conforme aux réglementations et recommandations en vigueur.

L'air comburant est prélevé directement dans le local où la chaudière est installée. Les conditions de ventilation, les débits d'air extraits par la ventilation mécanique sont définis par la réglementation en fonction de la puissance thermique de l'appareil installé.

Le débit d'extraction doit obligatoirement être réglé et contrôlé par l'installateur avant la mise en service de la chaudière.

Le fonctionnement des appareils à gaz raccordés à un conduit de VMC doit être asservi au bon fonctionnement de l'extraction (dispositif de sécurité collectif).

Les chaudières prévues pour être raccordées à un conduit de VMC sont munies d'un dispositif de sécurité qui bloque le fonctionnement de l'appareil lorsque les conditions provoquent des refoulements partiels (dispositif de sécurité individuel).

Cette chaudière à tirage naturel est conçue pour être raccordée uniquement à un conduit commun à plusieurs logements d'un bâtiment existant, qui évacue les résidus de combustion hors de la pièce où est installée la chaudière. Elle prélève l'air comburant directement dans la pièce et est équipée d'un coupe-tirage antirefouleur. En raison de la perte d'efficacité que cela entraînerait, l'utilisation de cette chaudière dans d'autres conditions ferait augmenter la consommation d'énergie et les coûts de fonctionnement, et doit donc être évitée.

Principe de fonctionnement des sécurités VMC

Le dispositif de sécurité individuel est composé d'une sonde de température (thermostat) placée dans le coupe tirage qui, en cas de refoulement, est réchauffée par les produits de combustion et coupe l'alimentation électrique de l'électrovanne du bloc gaz.

Cela interdit tout allumage du brûleur et provoque une mise en sécurité de la chaudière.

Après refroidissement de la sonde, une intervention manuelle (sur le bouton de réarmement de la sécurité) est nécessaire pour la remise en fonction de la chaudière.

La chaudière doit aussi être arrêtée par le dispositif de sécurité collectif de l'immeuble en cas de déclenchement de celui-ci. En cas de défaut, ce dispositif non fourni, doit couper l'alimentation électrique de la chaudière.

La chaudière redémarre automatiquement dès que la sécurité collective a rétabli l'alimentation.

Informations pour l'utilisateur

Informez les utilisateurs sur la mécanique du dispositif en particulier en ce qui concerne les **informations de sécurité**.



Informez l'utilisateur sur les modalités de fonctionnement de l'installation. En particulier lui délivrer le manuel d'instruction, en l'informant qu'il doit être conservé à proximité de l'appareil.

En outre, informez l'utilisateur sur les tâches qui lui incombent :

- Contrôler périodiquement la pression de l'eau de l'installation.
- Rétablir la pression et dégazer l'installation si besoin.
- Régler les consignes et les dispositifs de régulation pour une gestion correcte et plus économique de l'installation.
- Faire exécuter, comme la réglementation le prévoit, l'entretien périodique de l'installation.
- Ne modifier, en aucun cas, les réglages d'alimentation d'air de combustion et du gaz de combustion.

Exclusions de nos conditions de garantie

Chaffoteaux ne peut être tenu responsable de tout dommage résultant de :



- Emploi ou maniement impropre ou incorrect.
- Montage défectueux et mise en marche incorrecte par des acheteurs ou des tiers.
- Utilisation d'éléments d'origine étrangère.
- Utilisation à pression trop élevée/en dehors des caractéristiques de l'appareil.
- Utilisation de combustibles impropres.
- Inobservance des indications du mode d'emploi et des autocollants sur la chaudière.
- Installation qui ne respecte pas les normes en vigueur et les recommandations du fabricant.

RÉGLEMENTATION À RESPECTER**1. Bâtiments d'habitation****Conditions réglementaires d'installation et d'entretien**

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur notamment :

- Arrêté du 2 août 1977 modifié

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances

- Norme DTU P 45-204

Installations de gaz (anciennement DTU 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 juillet 1984)

- Règlement Sanitaire Départemental**- Norme NF C 15-100**

Pour les appareils raccordés au réseau électrique.
Installations électriques à basse tension-Règles.

2. Etablissements recevant du public**Conditions réglementaires d'installation**

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :**a) Prescriptions générales :****- Articles GZ**

Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés

- Articles CH

Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).**Chaudières atmosphériques type B11 (sans ventilateur) et appareils d'extraction d'air**

Si des appareils d'extraction d'air vers l'extérieur (hottes aspirantes, extracteurs d'air, etc...) sont installés, ne pas oublier que l'aspiration ne doit pas créer de dépression dans la pièce où se trouve la chaudière.

Si un de ces appareils fonctionne en même temps que la chaudière, il risquerait de se produire un refoulement des fumées. Dans ce cas, l'implantation d'un **dispositif de verrouillage** est indispensable.

Raccordement à une VMC

(modèle VMC-gaz uniquement)

Respecter les textes réglementaires suivants :

- Décret n° 69-596 du 14 juin 1969
- Arrêté du 22 octobre 1969
- Arrêté du 24 mars 1982
- Arrêté du 30 mai 1989
- DTU 68.1 Installations VMC (conception)
- DTU 68.2 Installations VMC (exécution)

Nettoyage de l'installation de chauffage

Dans le cas d'une installation ancienne il est conseillé de procéder à un nettoyage de l'installation afin de retirer les éventuels résidus qui pourraient compromettre le fonctionnement de la chaudière. Veiller à ce que le vase d'expansion dispose d'une capacité suffisante pour le volume d'eau de l'installation.

Certificats de conformité pour les rénovations / remplacements d'appareil sur installations existantes.

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité visé par Qualigaz ou tout autre organisme agréé par le Ministère de l'Industrie (arrêté du 2 août 1977 modifié) :

- Modèle 2 pour une installation neuve complétée ou modifiée ;
- Modèle 4 pour le remplacement d'une chaudière.

Certification CE

La marque CE garantit que l'appareil répond aux exigences de la directive :

- **2016/426/EU**
sur les appareils à gaz
- **2014/30/EU**
sur la compatibilité électromagnétique
- **92/42/CEE**
sur le rendement énergétique
- Seul l'article 7 (§ 2), l'article 8 et des annexes III à V
- **2009/125/CE**
Energy related Products
- **813/2013**
Règlement délégué (UE) Nr. 811/2013
- **2014/35/EU**
sur la sécurité électrique.

L'installation et la première mise en service de la chaudière doivent être effectuées par un professionnel conformément aux réglementations en matière d'installation en vigueur dans le pays et aux réglementations éventuelles des autorités locales et des organismes préposés à la santé publique.



Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5/02/99, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz:



- de modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve,
- de "modèle 4" après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

ATTENTION



Aucun objet inflammable ne doit se trouver à proximité de la chaudière. S'assurer que l'environnement de l'appareil et les installations où il sera raccordé, sont conformes aux normes en vigueur. Si des poussières et/ou vapeurs nocives se trouvent dans le local où la chaudière est installée, celle-ci devra fonctionner à l'aide d'un autre circuit d'air.

Raccordement évacuation

La chaudière doit être raccordée à un conduit d'évacuation des gaz brûlés conforme aux réglementations applicables en la matière. Contrôlez la bonne évacuation des gaz brûlés et mesurez le contenu de CO₂ au débit thermique nominal. Cette valeur ne doit pas dépasser la valeur indiquée dans le tableau des CARACTERISTIQUES TECHNIQUES. Si cette valeur s'avère supérieure, faites procéder à un contrôle de l'efficacité du système d'évacuation des gaz brûlés. Au cas où vous n'arriveriez pas à ramener la valeur de CO₂ aux niveaux indiqués par le tableau CARACTERISTIQUES TECHNIQUES, ne mettez pas en marche l'appareil.

ATTENTION

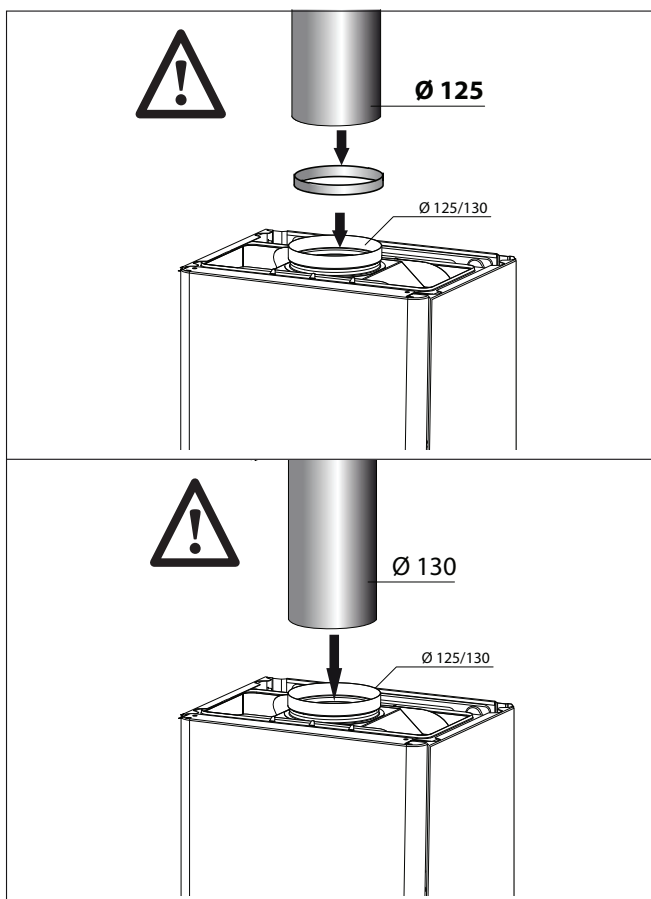
S'ASSURER QUE LES PASSAGES D'ÉVACUATION ET DE VENTILATION NE SOIENT PAS OBSTRUÉS.



S'ASSURER QUE LES CONDUITS D'ÉVACUATION N'AIENT PAS DE PERTES.

ATTENTION!!

NE PAS OUBLIER D'INSTALLER LA COLLERETTE D'ADAPTATION FOURNIE AVEC LA CHAUDIÈRE.

**Raccordement électrique**

Pour une plus grande sécurité, faire effectuer un contrôle rigoureux de l'installation électrique par un personnel qualifié.

Le fabricant n'est pas responsable des éventuels dommages provoqués par une installation qui n'a pas été reliée à la terre ou en raison d'anomalies au niveau de l'alimentation électrique.

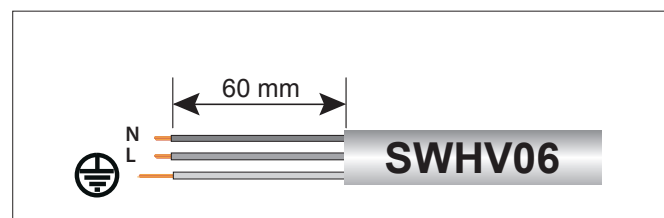
Vérifier que l'installation est adaptée à la puissance maximale absorbée par la chaudière et indiquée sur la plaque signalétique.

Le raccordement électrique doit être réalisé à l'aide d'un raccordement fixe (ne pas utiliser de prise mobile) et doté d'un interrupteur bipolaire disposant d'une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

Veiller à ce que la section des câbles soit supérieure ou égale à 0,75 mm².

Il est indispensable de relier l'appareil à une installation de mise à la terre efficace pour garantir la sécurité de l'utilisateur.

Raccorder le câble d'alimentation fourni à un réseau 230V-50Hz et veiller à respecter la polarisation L-N et le raccordement à la terre.



Important : Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Les prises multiples, rallonges et adaptateurs sont interdits.

Il est interdit d'utiliser les tubes de l'installation hydraulique, de chauffage ou du gaz pour la mise à la terre de l'appareil.

La chaudière n'est pas protégée contre la foudre.

S'il faut changer les fusibles, utiliser des fusibles de type rapides.

Documentation produit

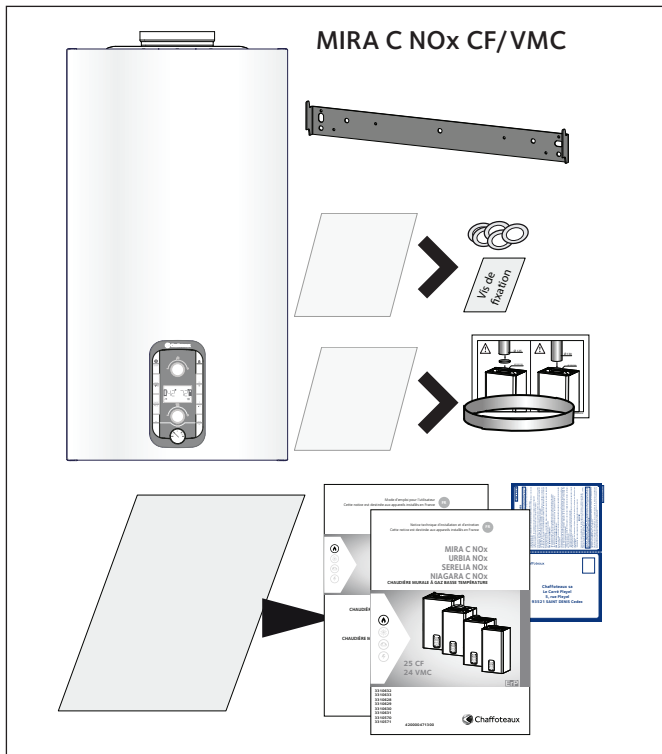
Le mode d'emploi s'applique aux produits mentionnés sur le tableau :

Le numéro d'article du produit se trouve sur la plaque signalétique.

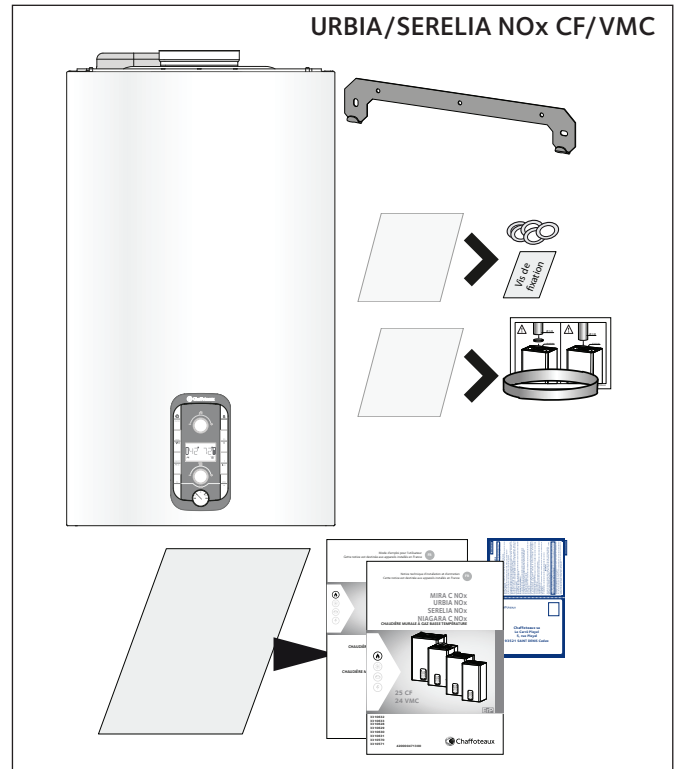
Numéro article	Type de produit
3310632	MIRA C NOx 24 VMC FR
3310633	MIRA C NOx 25 CF FR
3310628	URBIA NOx 24 VMC FR
3310629	URBIA NOx 25 CF FR
3310630	SERELIA NOx 25 CF FR
3310631	SERELIA NOx 24 VMC FR
3310570	NIAGARA C NOx 25 CF FR
3310571	NIAGARA C NOx 25 VMC FR

Contenu de la livraison

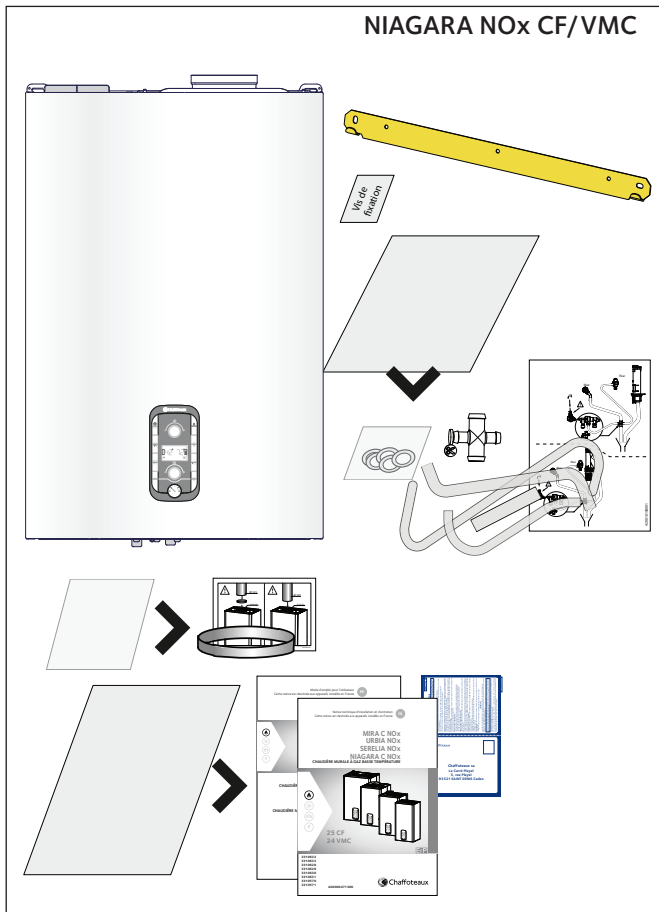
L'appareil est livré emballé dans un carton. Après déballage, contrôlez la chaudière à la recherche de dommages éventuels et vérifiez l'intégralité de la livraison.



Quantité	Description
1	Chaudière
1	Patte d'accrochage
1	Kit des joints + vis de fixation (Fischer Typ SX)
1	Kit collerette d'adaptation
1	Documents
1	Notice pour l'utilisateur
1	Notice pour l'installation et l'entretien
1	Garantie
1	Tuyau en plastique décharge soupape de sécurité 3 bar



Quantité	Description
1	Chaudière
1	Patte d'accrochage
1	Kit des joints + vis de fixation (Fischer Typ SX)
1	Kit collerette d'adaptation
1	Documents
1	Notice pour l'utilisateur
1	Notice pour l'installation et l'entretien
1	Garantie
1	Tuyau en plastique décharge soupape de sécurité 3 bar



Quantité	Description
1	Chaudière
1	Patte d'accrochage avec vis de fixation
1	Kit des joints + 4 Tuyaux d'évacuation (soupape sécurité et disconnecteur) + Raccord de tuyaux d'évacuation
1	Kit collerette d'adaptation
1	Documents
1	Notice pour l'utilisateur
1	Notice pour l'installation et l'entretien
1	Garantie
1	Tuyau en plastique décharge soupape de sécurité 3 bar

AVERTISSEMENT !

VERIFIEZ QUE LES VIS DE FIXATION SONT ADAPTES A LA NATURE DU MUR.

DANS LE CAS CONTRAIRE PREVOIR UN SYSTEME DE FIXATION ADAPTE.

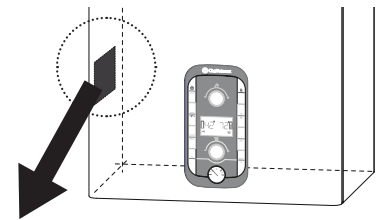
**AVERTISSEMENT !**

CONSERVEZ TOUS LES EMBALLAGES (AGRAFES, SACHETS PLASTIQUES ETC.)

HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS, CAR ILS PEUVENT REPRÉSENTER UN DANGER.

**PLAQUE SIGNALÉTIQUE**

La plaque signalétique est fixée en usine à l'intérieur du panneau latéral gauche.

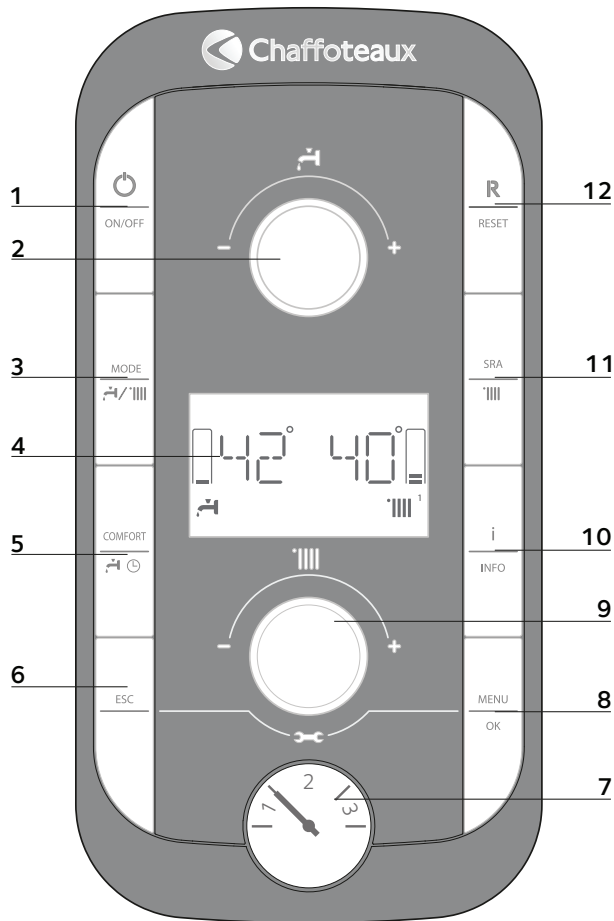


	1		2	
	3	4	5	
		6		
		7		
	8		MAX	MIN
	9	12	14	
			15	
	10	11	16	17
Gas				18
mbar				19
Gas				20
mbar				21
				22

Légende :

1. Marque
2. Fabricant
3. Modèle - N° de série
4. Référence commerciale
5. Numéro homologation
6. Pays de destination - catégorie gaz
7. Réglage Gaz
8. Type installation
9. Données électriques
10. Pression maxi sanitaire
11. Pression maxi chauffage
12. Type de chaudière
13. Classe NOx/Efficience
14. Débit calorifique nominal chauffage
15. Puissance utile chauffage
16. Débit spécifique
17. Rendement puissance chaudière
18. Débit calorifique nominal sanitaire
19. Gaz utilisable
20. Température ambiante de fonctionnement
21. Température maxi chauffage
22. Température maxi sanitaire.

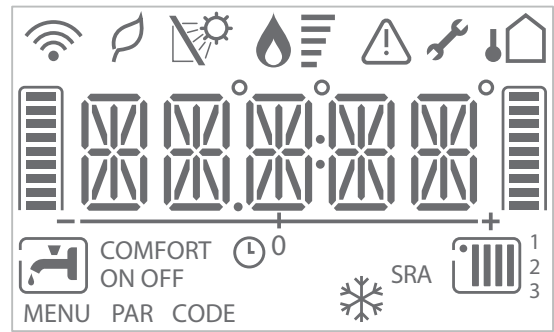
TABLEAU DE COMMANDE



Légende:

1. Touche ON/OFF
2. Bouton de réglage de la température sanitaire
3. Touche de sélection du MODE de fonctionnement
4. Afficheur
5. Touche de programmation du maintien en température de l'échangeur à plaques (Fonction Comfort)
6. Touche ECHAPPE (ESC)
7. Manomètre
8. Touche d'accès au MENU et de validation (OK) pour la programmation
9. Bouton de réglage de la température chauffage + encodeur programmation
10. Touche INFO
11. Touche SRA (Activation de la thermorégulation)
12. Touche de réarmement (RESET)

AFFICHEUR



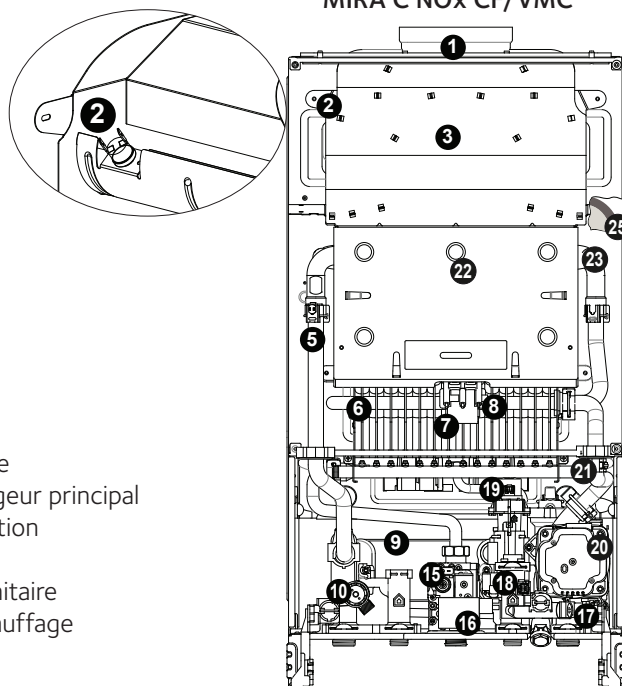
Légende:

	- statut chaudière et indication température \square
	- signalisation code d'erreur ERROR
	- réglage menu
	Demande intervention assistance technique ou indication du menu technique
	Flamme détectée et indication puissance utilisée.
	Mode chauffage validé
	Demande chauffage en cours
	Mode eau chaude sanitaire validé
	Demande eau chaude sanitaire en cours
COMFORT	Affichage fonction sanitaire Comfort activée
OFF	Chaudière éteinte avec fonction antigel actif
	Fonction hors gel en action
SRA	Fonction SRA activée (Thermorégulation activée)
	Sonde température solaire (entrée) connectée - option
	Signal d'erreur L'écran affiche le code
	Sonde extérieure raccordée - en option
	Wifi actif (Actif avec ChaffoLink Kit - en option)

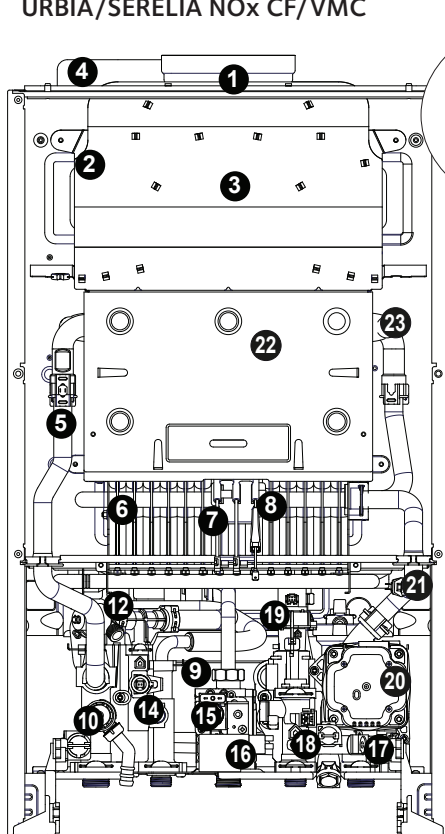
VUE GLOBALE

1. Collecteur sortie fumée
2. Détecteur d'anomalie de tirage
Thermostat de sécurité VMC (modèle 24 VMC)
3. Hotte fumée
4. Réserve sanitaire
5 litres URBIA NOx
15 litres SERELIA NOx
20+20 litres NIAGARA C NOx
5. Sonde sortie échangeur principal
6. Brûleur
7. Électrodes d'allumage
8. Électrode d'ionisation
9. Échangeur sanitaire
10. Soupape chauffage
11. Sonde Réserve sanitaire
12. Soupape sanitaire
13. Circulateur sanitaire
14. Sonde sanitaire
15. Vanne gaz
16. Allumeur
17. Filtre chauffage
18. Débitstat sanitaire
19. Vanne distributrice
20. Circulateur chauffage
21. Sonde entrée échangeur principal
22. Chambre de combustion
23. Échangeur primaire
24. Vase d'expansion sanitaire
25. Vase d'expansion chauffage
26. Pressostat

MIRA C NOx CF/VMC



URBIA/SERELIA NOx CF/VMC



NIAGARA C NOx CF/VMC

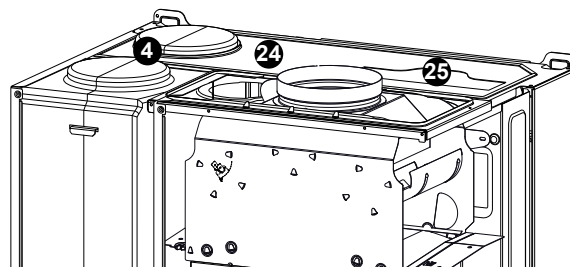
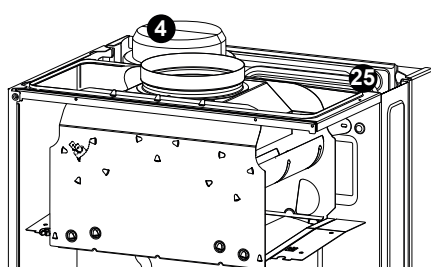
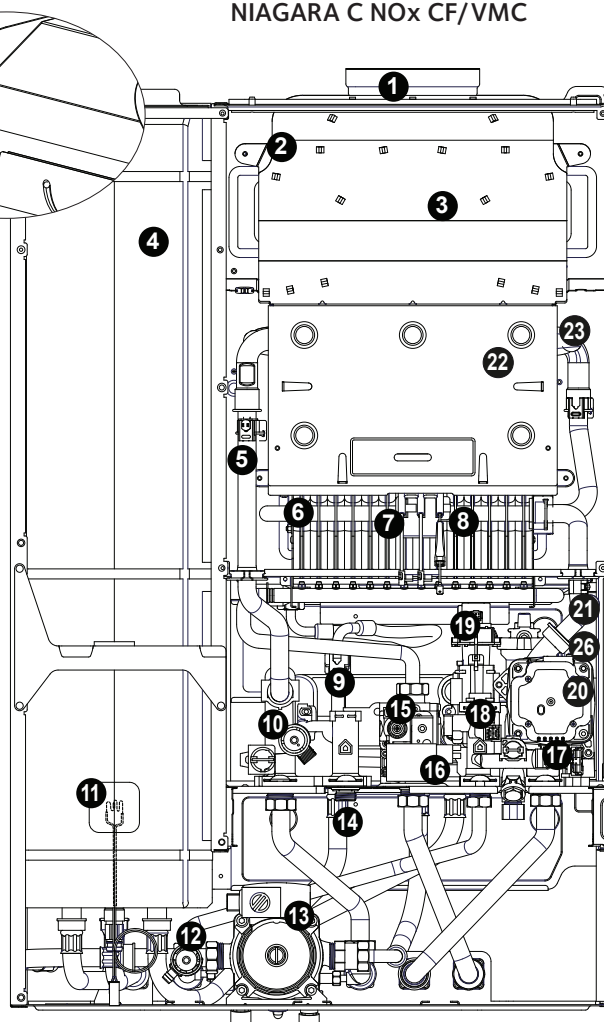
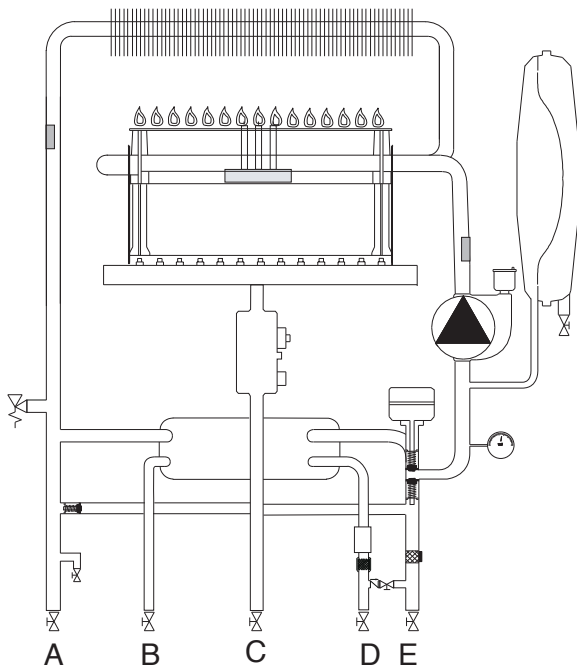


SCHÉMA DE PRINCIPE

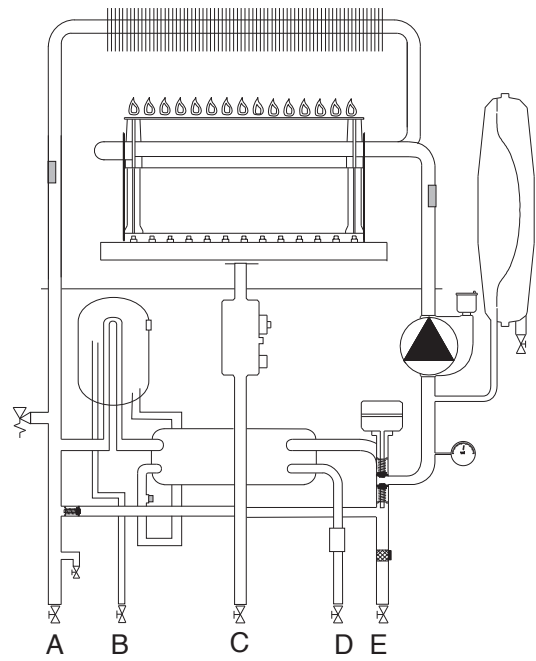
MIRA C NOx CF/VMC



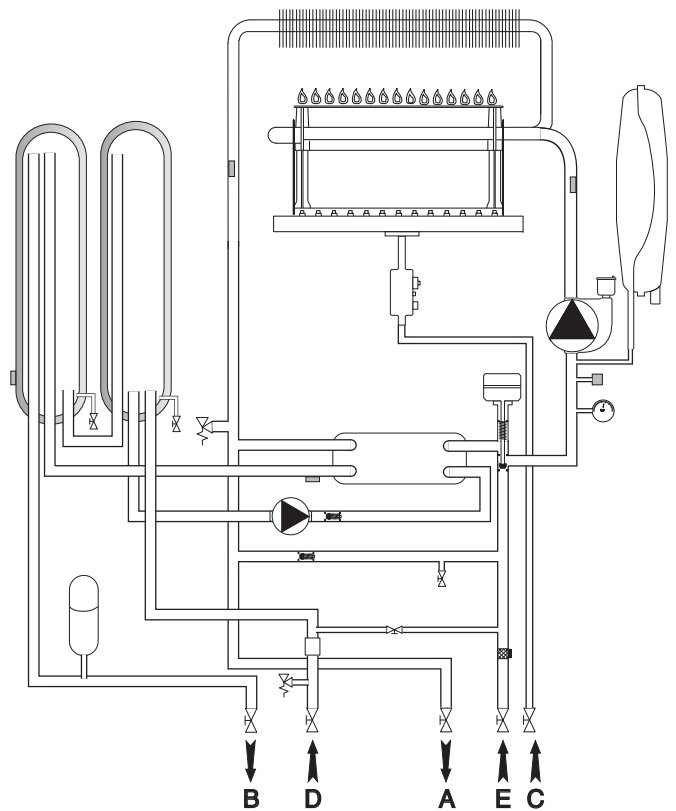
- A. Départ chauffage 3/4"
- B. Sortie eau chaude sanitaire 1/2"
- C. Entrée gaz 3/4"
- D. Entrée eau froide sanitaire 1/2"
- E. Retour chauffage 3/4"

PRESSION DISPONIBLE

URBIA/SERELIA NOx CF/VMC



NIAGARA C NOx CF/VMC



DIMENSIONS

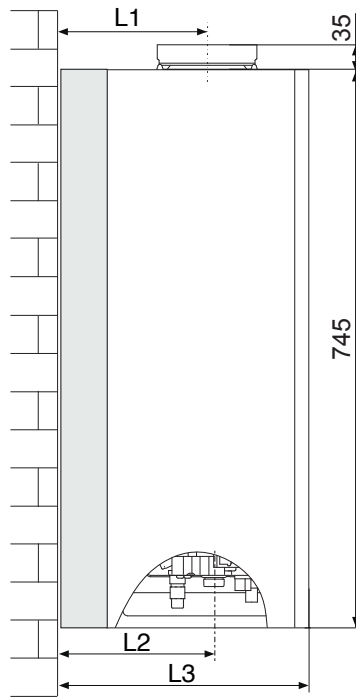
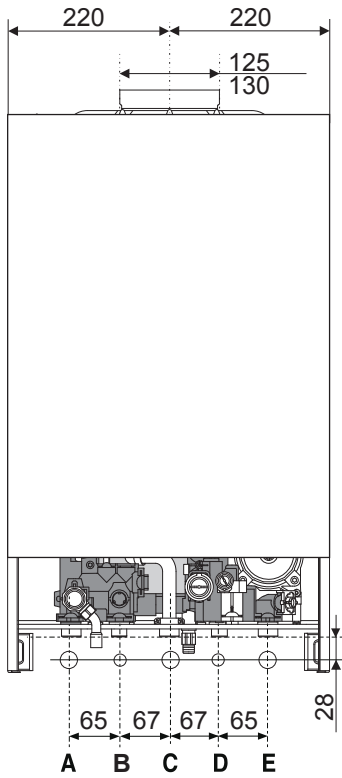
- A. Départ chauffage 3/4"
- B. Sortie eau chaude sanitaire 1/2"
- C. Entrée gaz 3/4"
- D. Entrée eau froide sanitaire 1/2"
- E. Retour chauffage 3/4"

ATTENTION!!

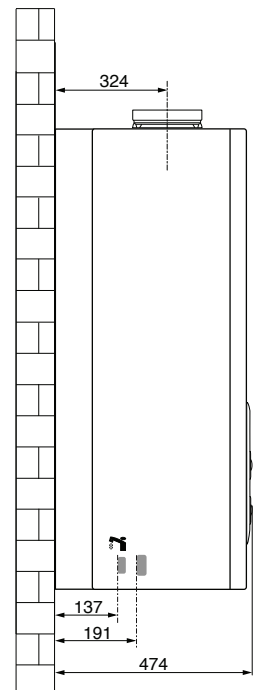
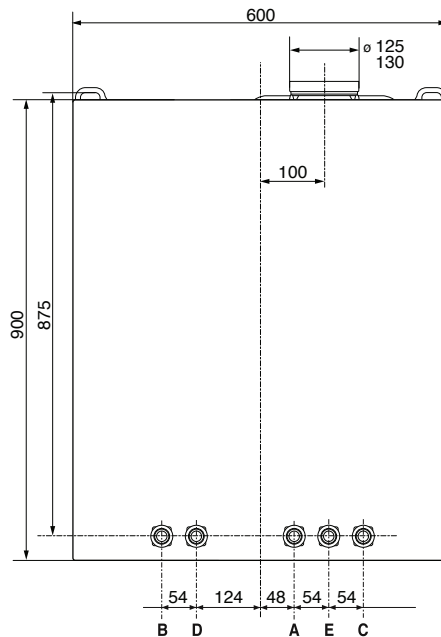
La chaudière peut être installée avec ou sans le Kit écarteur.

Suivre les instructions de montage sur le gabarit de pose présent dans le Kit barrette de robinetterie.

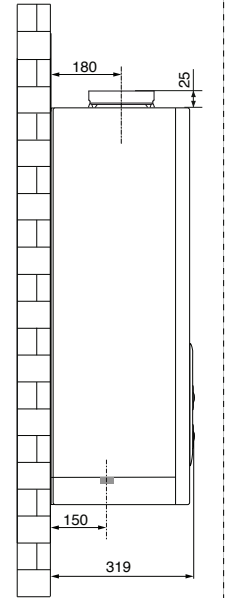
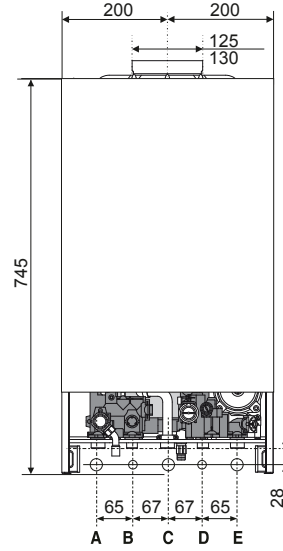
URBIA / SERELIA NOx



NIAGARA C NOx



MIRA C NOx CF/VMC



	L1	L2	L3
URBIA NOx 25 CF	246	216	390
URBIA NOx 24 VMC	246	216	390
SERELIA NOx 25 CF	339	309	483
SERELIA NOx 24 VMC	339	309	483

Distances minimales pour l'installation

Afin de permettre l'entretien de la chaudière, il est nécessaire de respecter les distances minimales figurant dans le schéma CI-CONTRE. Pour positionner la chaudière correctement, utiliser un niveau.

Distance par rapport aux composants inflammables

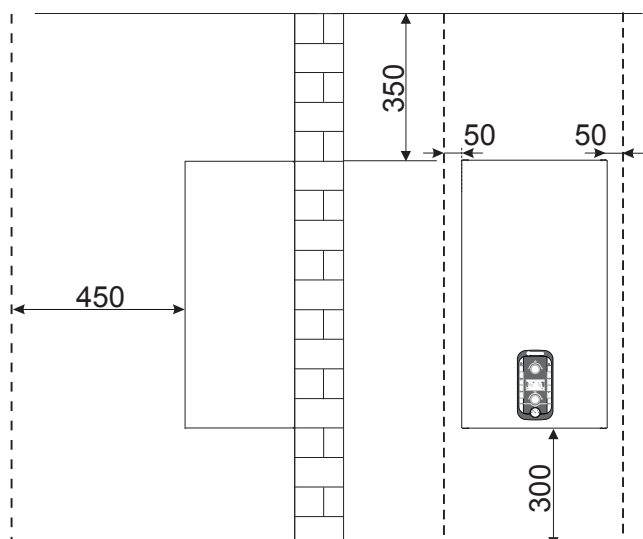
Dans le cas de puissance thermique nominale, il n'y aura pas de température supérieure à la température maximale autorisée de 85°C, c'est pourquoi il n'est pas nécessaire de prévoir une distance par rapport aux composants inflammables.

REMARQUE :

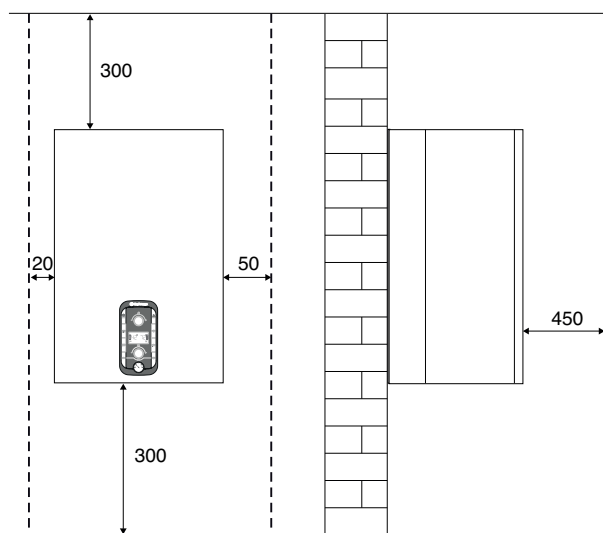
IL EST IMPORTANT DE RESPECTER UN ECART SUFFISANT AU NIVEAU DES COTES (AU MOINS 50 MM), VOUS POUVEZ DEMONTER LES PIECES LATERALES PERMETTANT UN ACCES PLUS FACILE EN CAS DE TRAVAUX DE MAINTENANCE OU DE REPARATION.



MIRA C NOX / URBIA NOX / SERELIA NOx



NIAGARA C NOx



Pose de la barrette robinetterie et de la patte d'accrochage

En cas de passage de tuyauteries derrière la chaudière, il est nécessaire d'utiliser le kit d'écartement mural.

Préfabrication

Pour la pose de la barrette robinetterie et de la patte d'accrochage :
 - présenter le gabarit papier fourni pour la préfabrication à l'endroit retenu et suivre les recommandations de celui-ci (schéma précédent).

Raccordement des canalisations

Les douilles de raccordement ne sont pas incluses dans le kit de préfabrication.

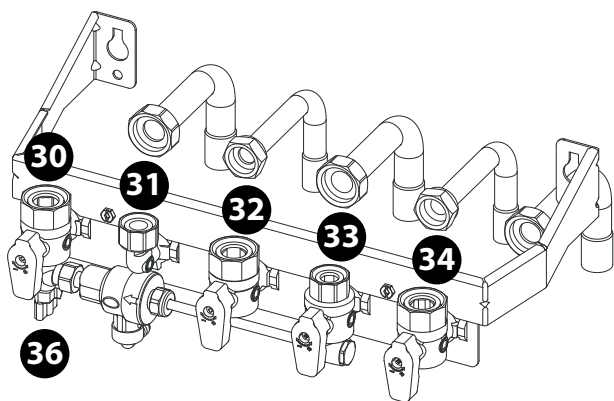
Divers jeux de douilles sont disponibles chez les fournisseurs.

- 1ère installation
- remplacement de chaudière Chaffoteaux
- remplacement de chaudière autres marques

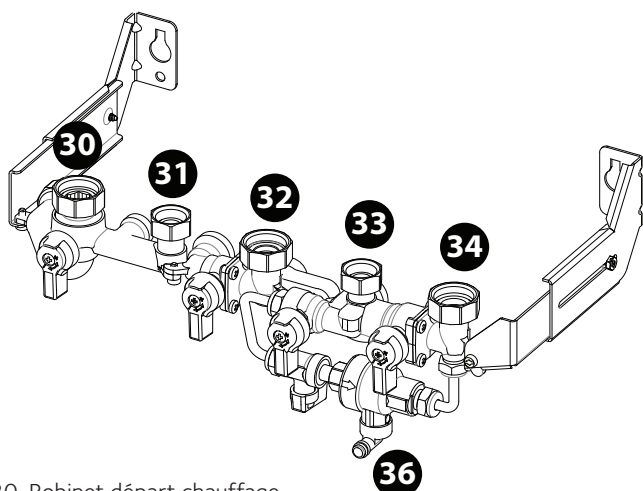
Une fois la barrette fixée au mur, vous avez la possibilité de régler l'écartement de la position des robinets de la barrette en dévissant les 2 vis latérales, ensuite vous pouvez raccorder les douilles de raccordements et procéder au remplissage de l'installation ainsi qu'à la vérification de l'étanchéité des circuits eau et gaz sans avoir à raccorder la chaudière.

Description de la barrette robinetterie

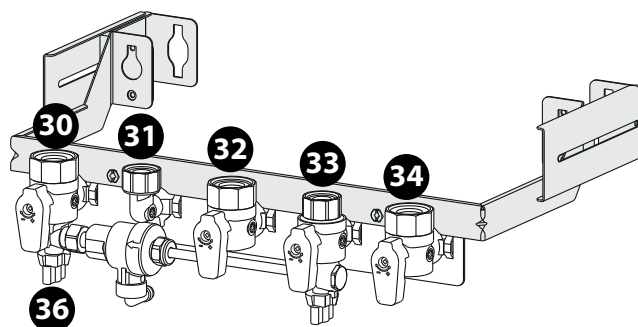
NOUVELLE INSTALLATION 3678358 - MIRA C



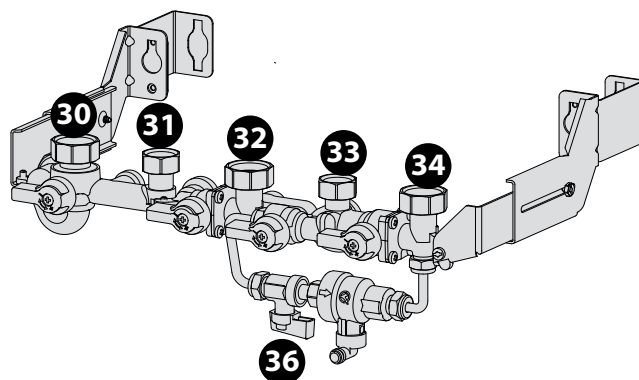
REEMPLACEMENT 3318918 - MIRA C



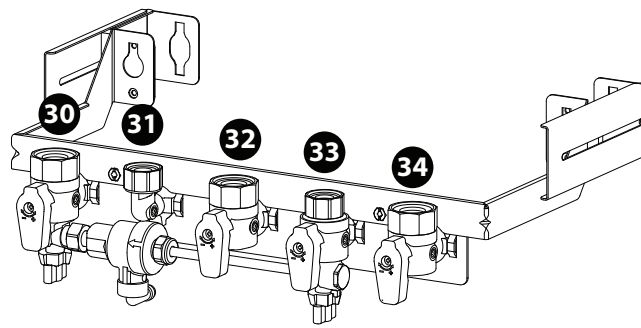
NOUVELLE INSTALLATION 3319206 - URBIA



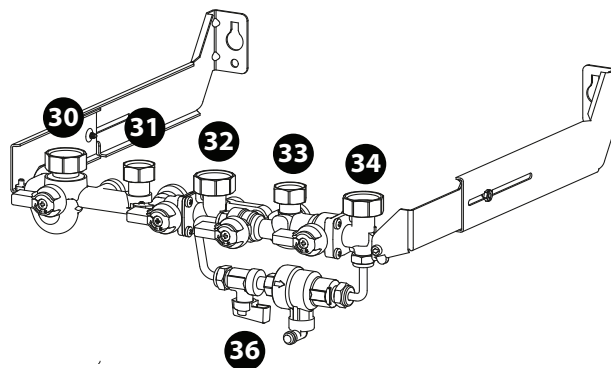
REEMPLACEMENT 3319211 - URBIA



NOUVELLE INSTALLATION 3319216 - SERELIA

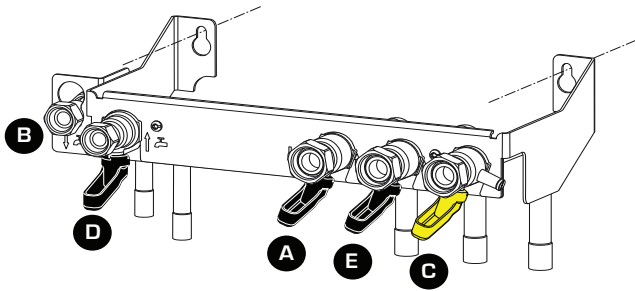


REEMPLACEMENT 3319208 - SERELIA



- 30. Robinet départ chauffage
- 31. Départ eau chaude sanitaire
- 32. Robinet gaz
- 33. Robinet d'alimentation eau-froide sanitaire
- 34. Robinet retour chauffage
- 35. Disconnecteur
- 36. Robinets de remplissage et d'isolement du circuit chauffage

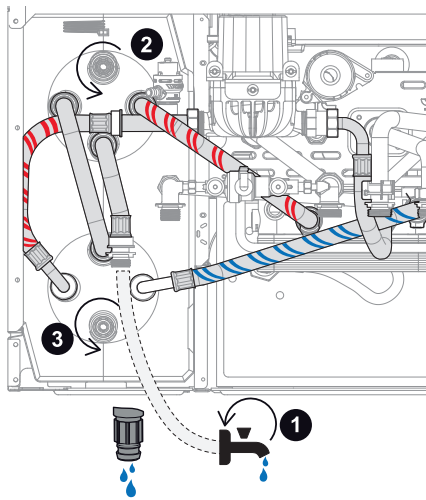
NIAGARA C NOx



Description de la barrette robinetterie

- A - Robinet départ chauffage
- B - Départ eau chaude sanitaire
- C - Robinet gaz (manette jaune)
- D - Robinet d'alimentation eau-froide
- E - Robinet retour chauffage

Vidange réserve sanitaire



DANGER EN CAS DE FIXATION INSUFFISANTE

LE MATERIEL DE FIXATION DE LA CHAUDIERE DOIT ETRE ADAPTE A LA NATURE ET A L'ETAT DU MUR.

EN CAS DE FIXATION INSUFFISANTE, L'APPAREIL PEUT CHUTER.

PAR AILLEURS, L'APPARITION DE FUITES AU NIVEAU DES RACCORDEMENTS PEUT EGALEMENT IMPLIQUER UN DANGER MORTEL.



L'APPAREIL EST CONÇU POUR UNE INSTALLATION MURALE ET NE PEUT PAS ÊTRE INSTALLÉ SUR UN CHÂSSIS OU SUR LE SOL.



L'appareil doit être installé sur un mur non endommagé, solide, qui est suffisamment robuste pour supporter le poids de l'appareil. Ainsi, tout contact avec les pièces électriques sous tension via la partie arrière ouverte de l'appareil est évité.

Dans le cas d'une installation dans une pièce ou une niche, il convient de respecter des distances minimales, permettant l'accès aux différentes pièces de l'appareil de chauffage.

Retirez l'appareil de son emballage en carton. Enlevez le film plastique de toutes les pièces de l'appareil.

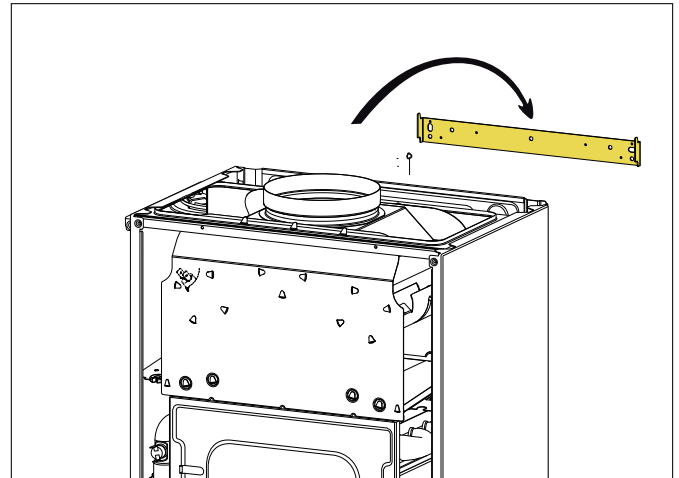
Pose de la chaudière

MIRA C NOx / URBIA NOx / SERELIA NOx

Utilisation du gabarit de montage :

1. Disposer le gabarit de montage sur l'emplacement retenu pour la fixation de l'appareil.
2. Fixer le gabarit au mur.
3. Marquer sur le mur les trous de perçage nécessaires pour votre installation (utilisation d'un niveau et vérifier l'aplomb).
4. Retirer le gabarit de montage du mur.
5. Percer les trous.
6. Ouvrez les zones de rupture théorique nécessaires.
7. Fixez l'étrier au mur (schéma 1).
8. Accrochez l'appareil par le haut à l'aide du support de suspension dans l'étrier.

schéma 1 - Installation Neuve sans cadre écarteur



9. déposer la façade de l'appareil (voir page suivante)
10. dévisser les 2 vis B, retirer le peigne et le jeter (schéma 2)
11. présenter la chaudière au dessus de la barrette, la laisser descendre en appui sur celle-ci.
12. mettre en place les différents joints
13. serrer les robinets et raccords de la barrette sur les raccords de la platine de la chaudière

L'orifice de vidange du disconnecteur, de la soupape de sécurité sanitaire et chauffage (7-10) doivent obligatoirement être raccordés à une canalisation d'eau usée.

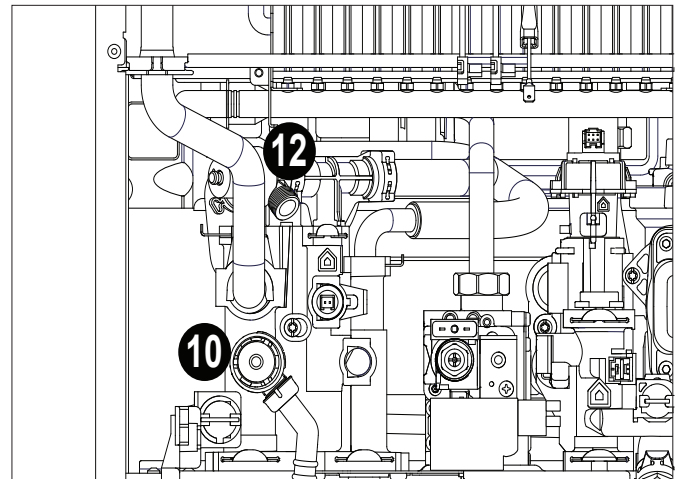


schéma 2 - MIRA C
Installation Neuve sans
cadre écarteur
Kit barrette 3678358

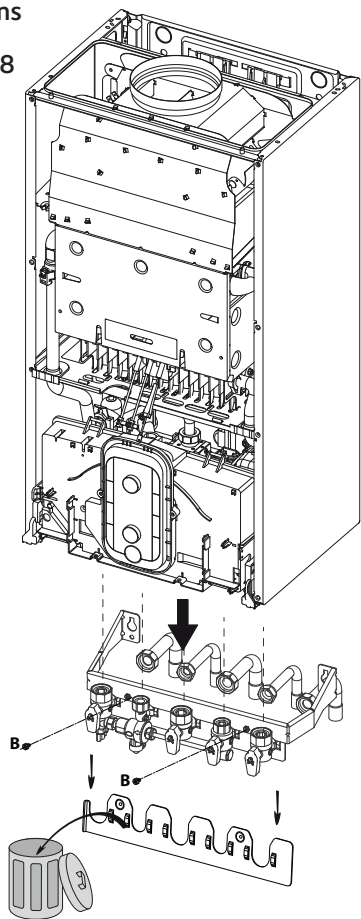


schéma 3 - MIRA C
Installation Neuve avec cadre écarteur 3678411 et
Kit barrette 3678358

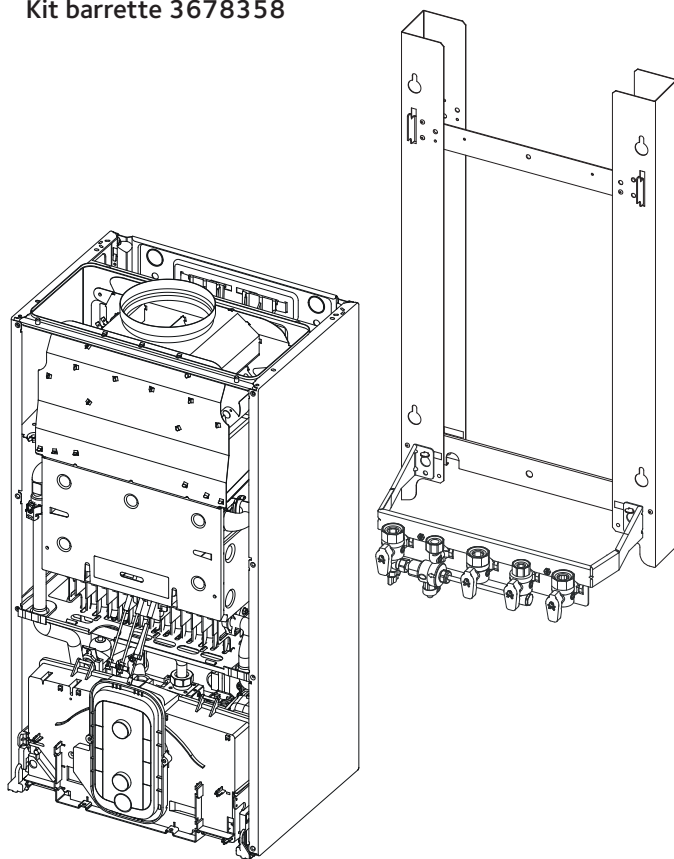


schéma 4 - MIRA C
Remplacement avec Kit
barrette 3318918
+ cadre écarteur 3678411

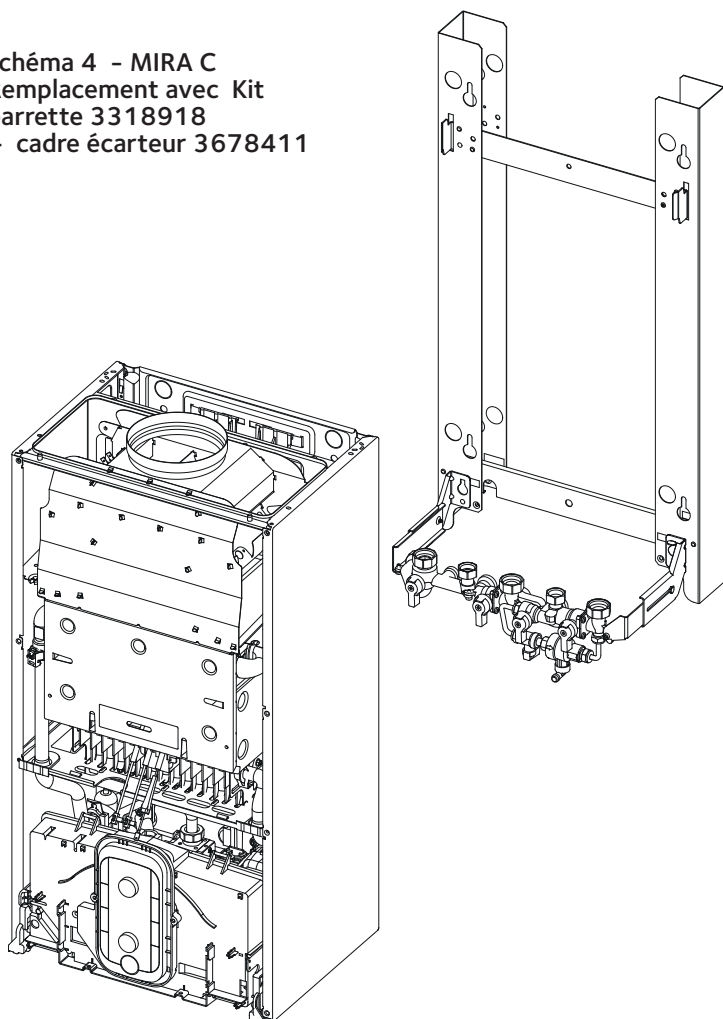


schéma 2 - Installation Neuve sans cadre écarteur
 Kit barrette 3319206 (URBIA)
 3319216 (SERELIA)

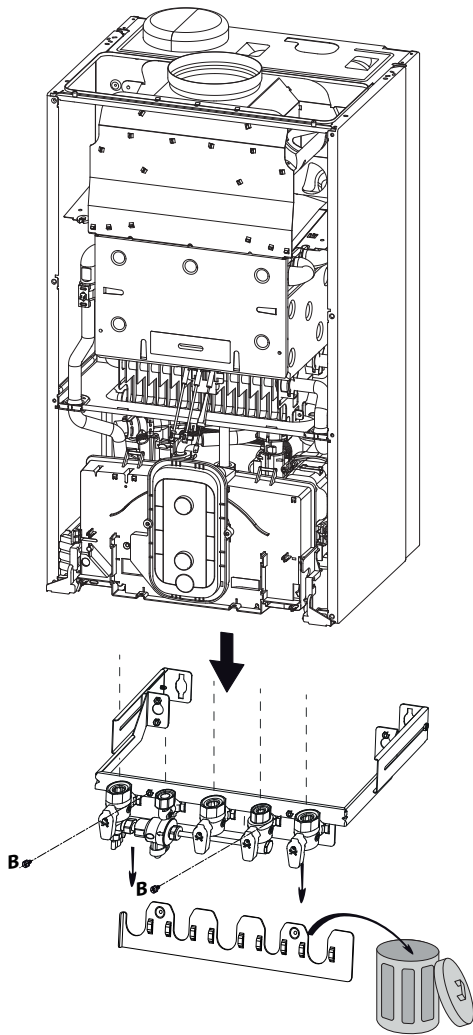


schéma 3 - Installation Neuve avec
 cadre écarteur 3678416 et
 Kit barrette 3319206 (URBIA) -
 3319216 (SERELIA)

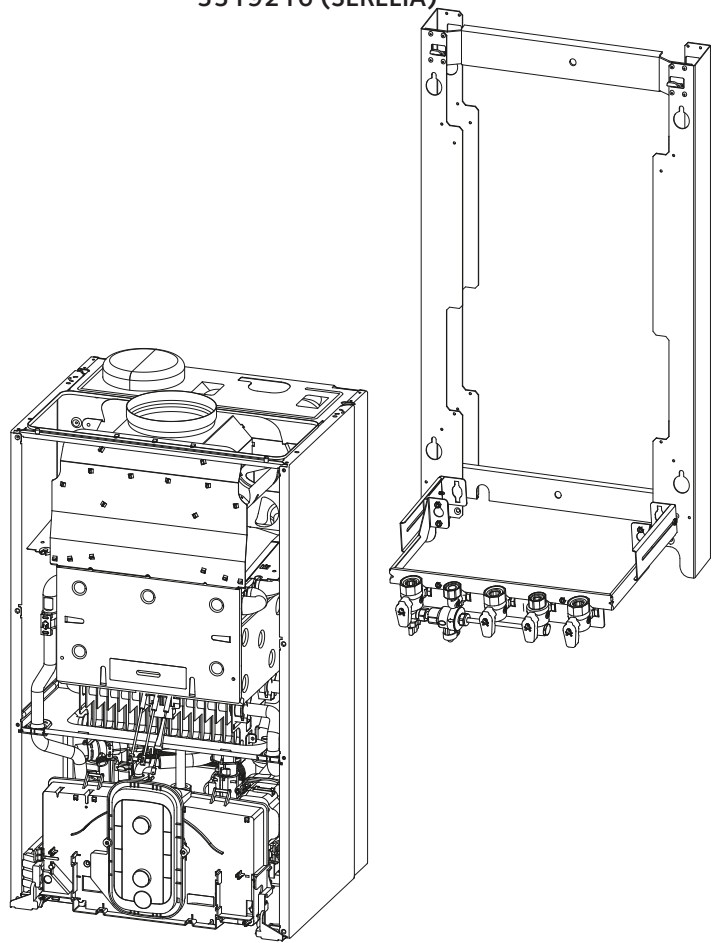


schéma 4 - Remplacement avec
 Kit barrette 3319211 (URBIA)
 3319208 (SERELIA)
 + cadre écarteur 3678416

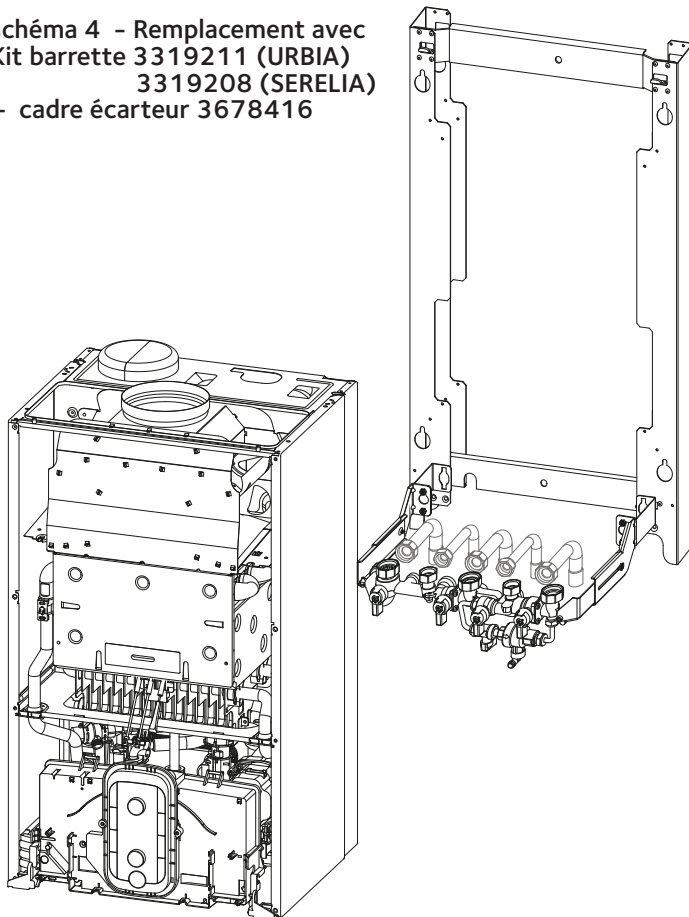
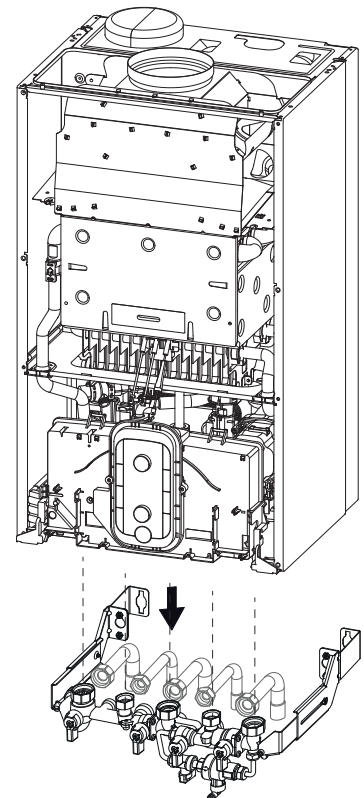


schéma 5 - Remplacement avec
 Kit barrette 3319211 (URBIA)
 3319208 (SERELIA)
 sans cadre écarteur

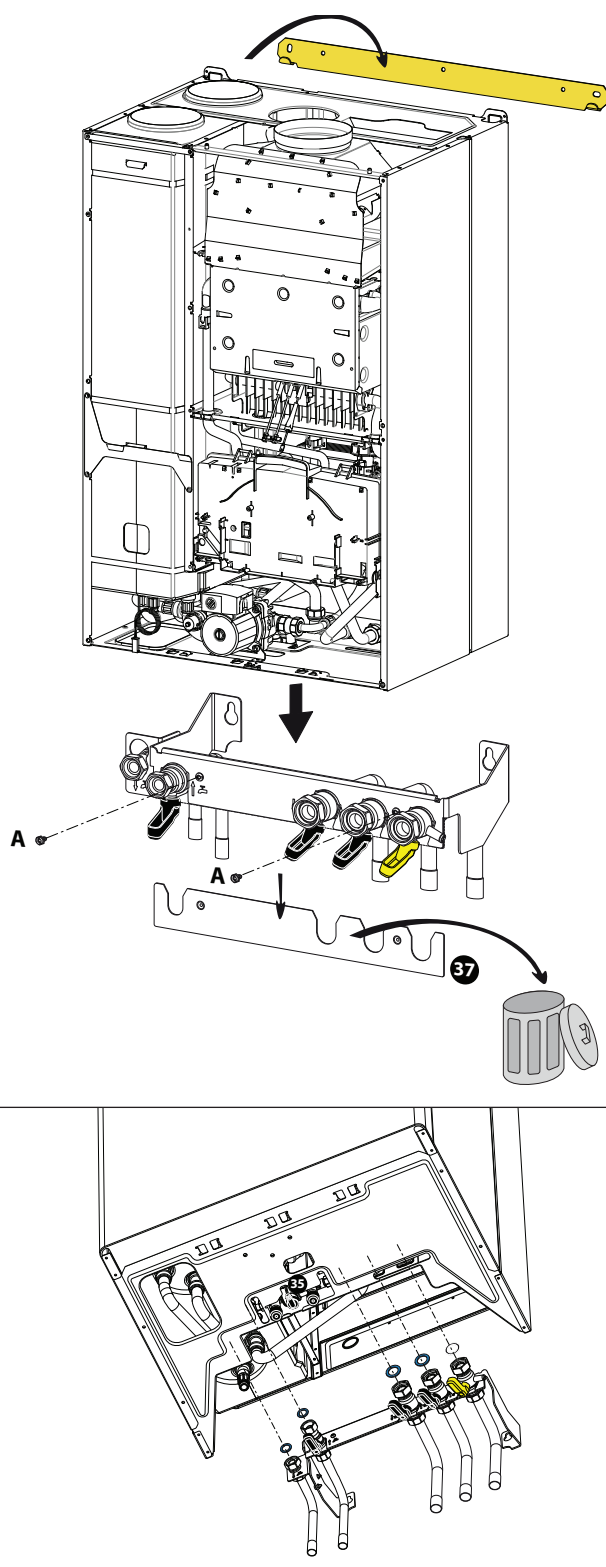
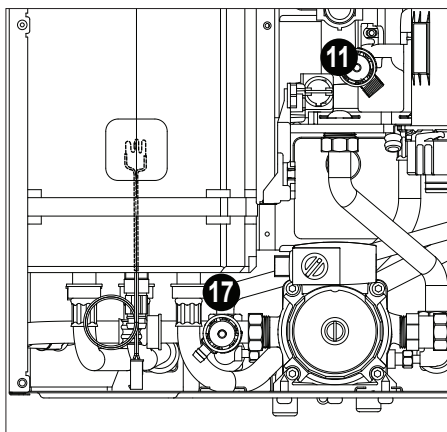


Pose de la chaudière - NIAGARA C NOx

Utilisation du gabarit de montage :

1. Disposer le gabarit de montage sur l'emplacement retenu pour la fixation de l'appareil.
2. Fixer le gabarit au mur.
3. Marquer sur le mur les trous de perçage nécessaires pour votre installation (utilisation d'un niveau et vérifier l'aplomb).
4. Retirer le gabarit de montage du mur.
5. Percer les trous.
6. Ouvrez les zones de rupture théorique nécessaires.
7. Fixez l'étrier au mur (schéma 1).
8. Accrochez l'appareil par le haut à l'aide du support de suspension dans l'étrier.
9. Déposer la façade de l'appareil (*voir page suivante*)
10. Dévisser les 2 vis **B**, retirer le peigne et le jeter (schéma 2)
11. Présenter la chaudière au dessus de la barrette, la laisser descendre en appui sur celle-ci.
12. Mettre en place les différents joints
13. Serrer les robinets et raccords de la barrette sur les raccords de la platine de la chaudière

L'orifice de vidange du disconnecteur, de la soupape de sécurité chauffage et sanitaire (**11-17**) doivent obligatoirement être raccordés à une canalisation d'eau usée.



Nettoyage de l'installation

Les raccordements hydrauliques terminés, il est indispensable de procéder au nettoyage de l'installation avec un produit approprié (dispersant) afin d'éliminer les limailles, soudures, huiles d'usage et graisses diverses.

Proscrire tout solvant ou hydrocarbure aromatique (essence, pétrole...).

La pose d'un pot à boues magnétique plus un filtre à tamis est fortement recommandé, en complément du traitement d'eau. Chaffoteaux vous propose un kit disponible sous la référence **3318876**.

Le traitement complet de l'installation de chauffage est conseillé dès la mise en service afin de maintenir en fonction des recommandations du fabricant de produit.

AVANT TOUTE INTERVENTION DANS LA CHAUDIÈRE, COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE PAR L'INTERRUPTEUR BIPOLAIRE EXTÉRIEUR ET FERMER LE ROBINET GAZ.

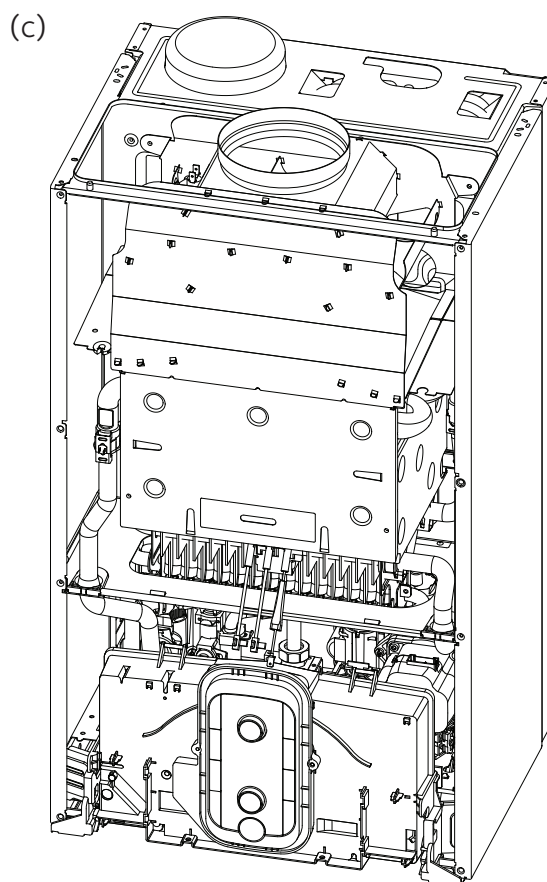
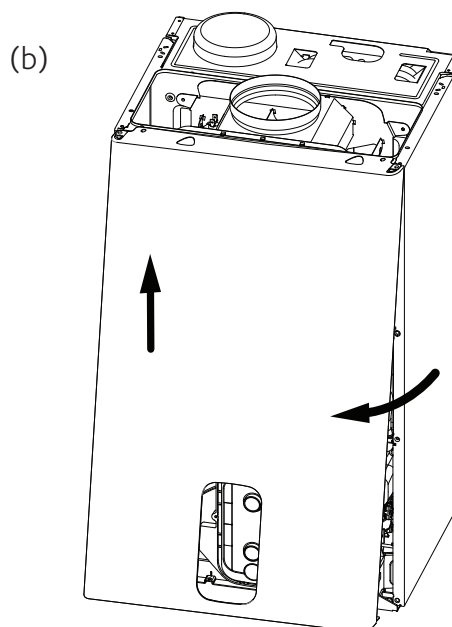
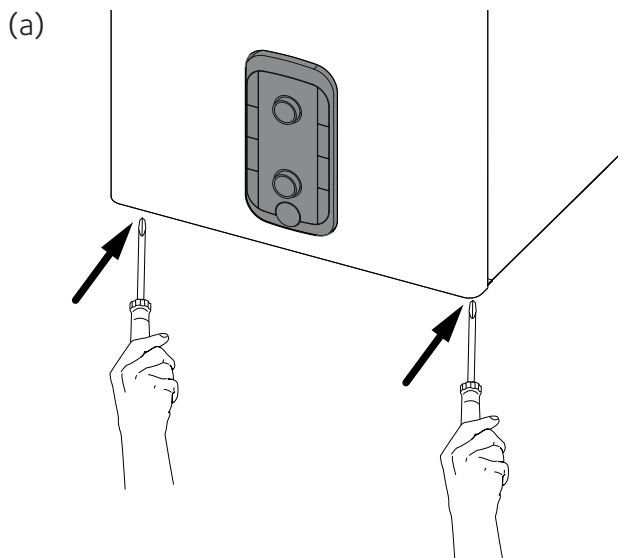


Instructions pour démontage de l'habillage et inspection de l'appareil - MIRA C / URBIA / SERELIA NOx.

Avant toute intervention dans la chaudière, couper l'alimentation électrique par l'interrupteur bipolaire extérieur et fermer le robinet gaz.

Pour accéder à l'intérieur de la chaudière :

- dévisser les deux vis du panneau avant (a), tirer le panneau vers l'avant et le décrocher des pions supérieurs (b),
- pivoter le boîtier électronique en le tirant vers l'avant (c).



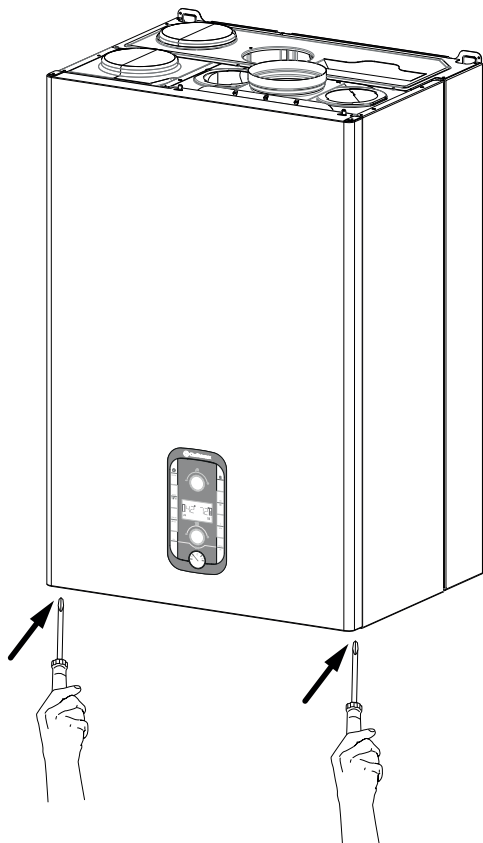
Instructions pour démontage de l'habillage et inspection de l'appareil. NIAGARA C NOx

Avant toute intervention dans la chaudière, couper l'alimentation électrique par l'interrupteur bipolaire extérieur et fermer le robinet gaz.

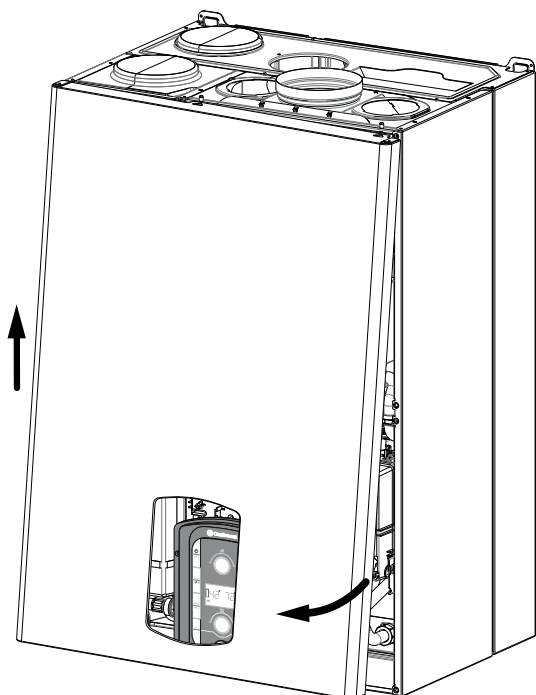
Pour accéder à l'intérieur de la chaudière :

- dévisser les deux vis du panneau avant (a), tirer le panneau vers l'avant et le décrocher des pions supérieurs (b),
- déplacer le panneau de contrôle sur la tôle de fond, pivoter le boîtier électronique en le tirant vers l'avant (c-d).

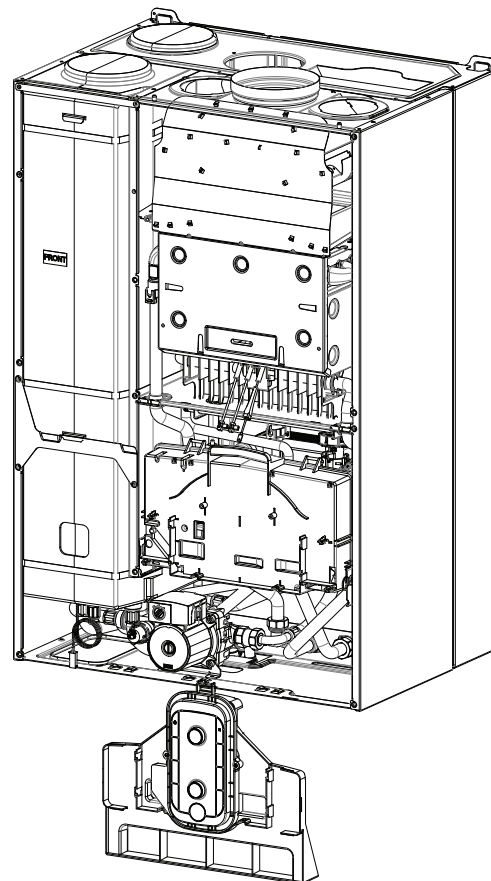
a



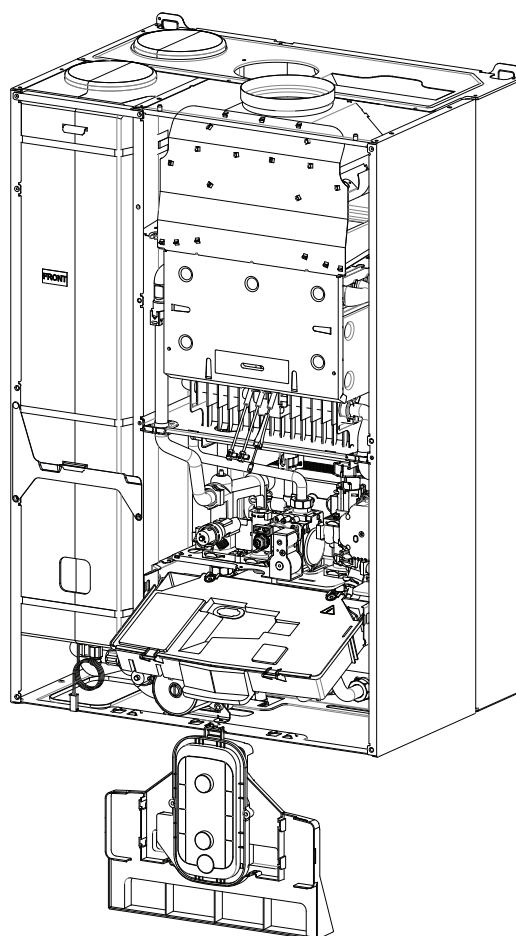
b



c



d



Raccordement électrique

**AVANT TOUTE INTERVENTION DANS LA CHAUDIÈRE, COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE EN PLAÇANT L'INTERRUPTEUR BIPOLAIRE EXTÉRIEUR SUR "OFF".
RESPECTER LES CONNEXIONS NEUTRE/PHASE.**



Alimentation 230 V + terre

Le raccordement s'effectue avec le câble 2 P+ T fourni avec l'appareil, connecté sur la carte principale du boîtier électrique.

Raccordement des périphériques

Pour accéder aux raccordement des périphériques procéder comme suit :

- basculer le boîtier électrique vers l'avant
- pousser sur les 2 clips A, puis faire une rotation au couvercle afin d'accéder aux connexions des périphériques et à la carte principale.

On y trouve les connexions pour :

BUS - Expert control ou Easy control bus ou autre produits et accessoires BUS

TA2 - le thermostat d'ambiance de la zone 2

SE - sonde extérieure (en option)

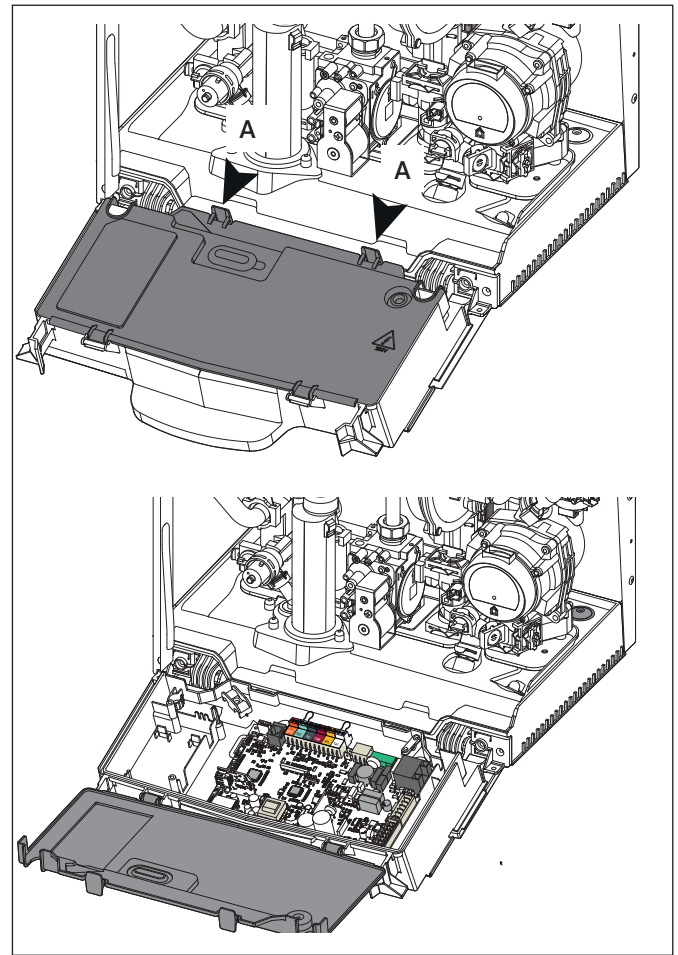
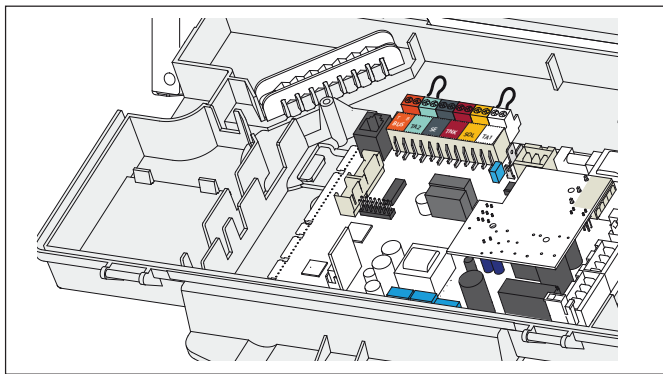
TNK - sonde ballon

SOL - sonde solaire (en option pour installation de système solaire)

TA1 - thermostat d'ambiance de la zone 1

Pour plus d'informations sur les accessoires disponibles, consulter nos catalogues spécifiques ou notre site

www.chaffoteaux.fr



AVERTISSEMENT :

SI LA CHAUDIÈRE EST RACCORDEE A DES COMMANDES EXTERIEURES, N'UTILISEZ PAS ENSEMBLE DES CABLES 230V ET DES CABLES DE CIRCUIT DE COMMANDE (CABLE BASSE TENSION), UTILISEZ PLUTOT DES CABLES SEPARÉS OU BLINDÉS POUR ÉVITER TOUTE TENSION INDUITE SUR LE CIRCUIT BASSE TENSION.

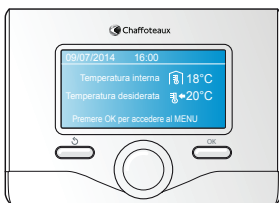


Raccordement d'un thermostat d'ambiance

- basculer le boîtier électrique vers l'avant
- pousser les deux clips puis faire une rotation du couvercle
- enlever le shunt avant de raccorder le TA sur le connecteur TA1
- refermer le couvercle, rebasculer le boîtier électrique et remonter la façade.

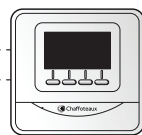
EXPERT CONTROL

Interface de système (en option)



ZONE CONTROL

Sonde d'ambiance modulante (en option)



Sonde extérieure (en option)



Easy control (à piles)
Thermostat d'ambiance (en option)



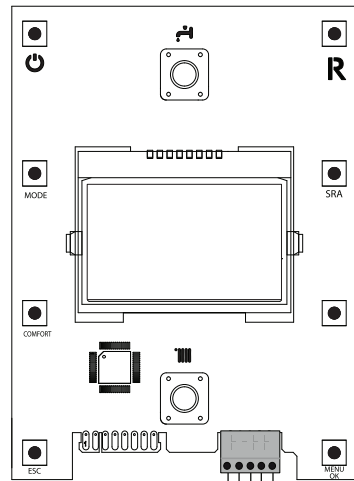
liaison BUS

liaison BUS

Sonde ballon

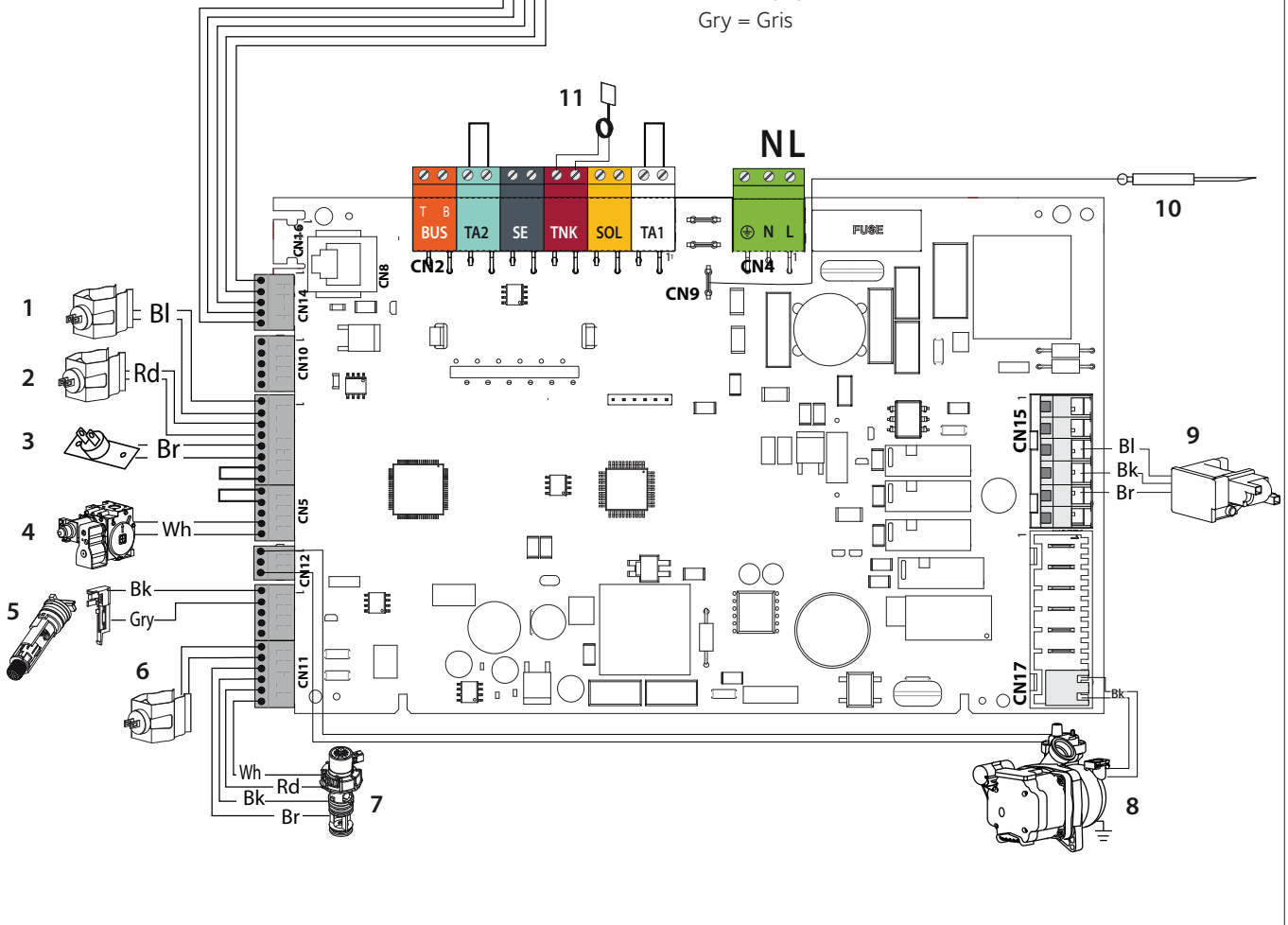


MIRA C NOx
URBIA NOx
SERELIA NOx



1. Sonde entrée échangeur principal
2. Sonde sortie échangeur principal
3. Détecteur d'anomalie de tirage (SPOTT)
Thermostat de sécurité VMC (modèle 24 VMC)
4. Vanne gaz
5. Débitstat sanitaire
6. Sonde sanitaire (URBIA/SERELIA)
7. Vanne distributrice
8. Circulateur modulant
9. Allumeur
10. Électrode d'ionisation/d'allumage
11. Sonde réserve sanitaire (URBIA/SERELIA)

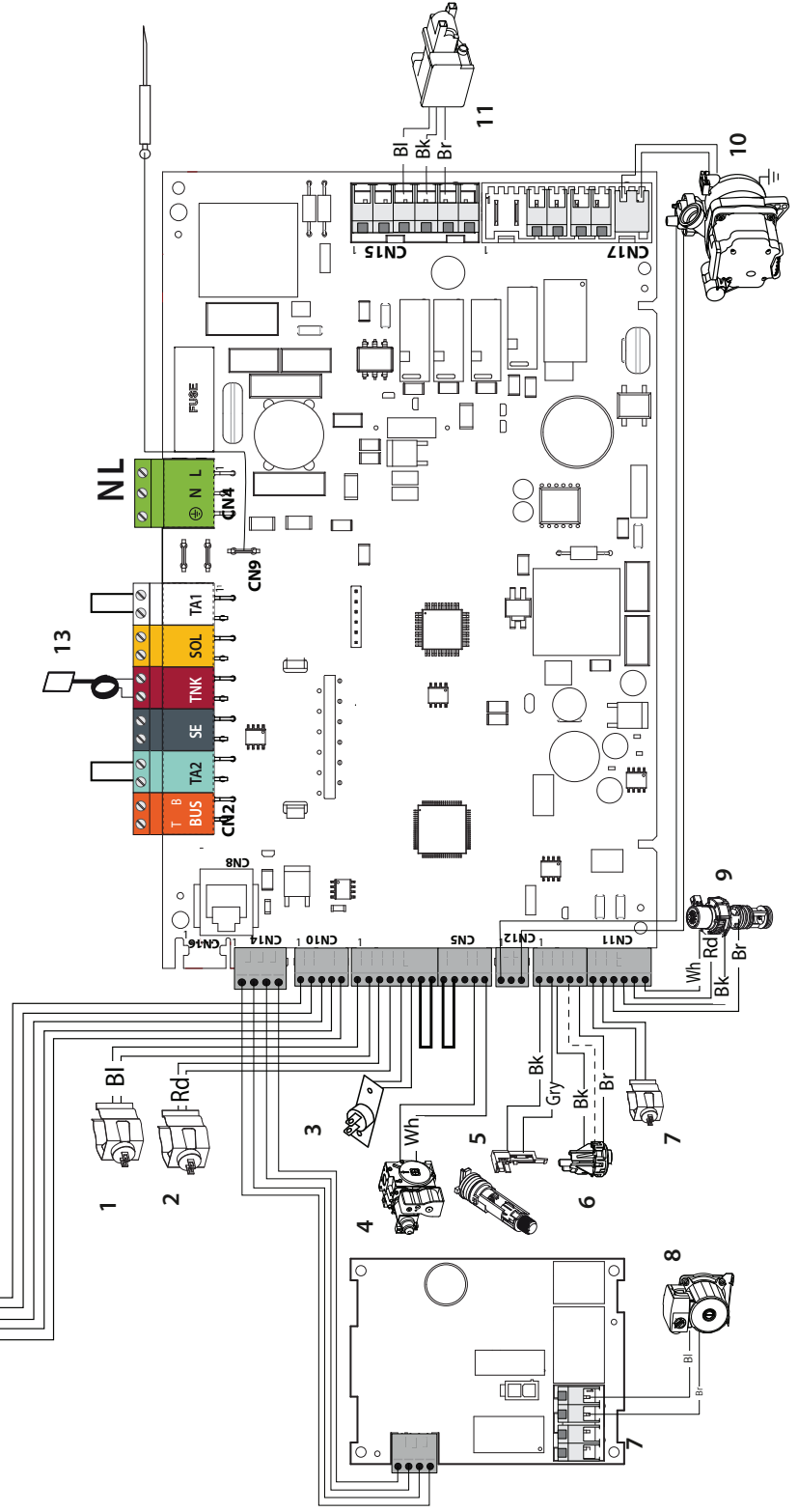
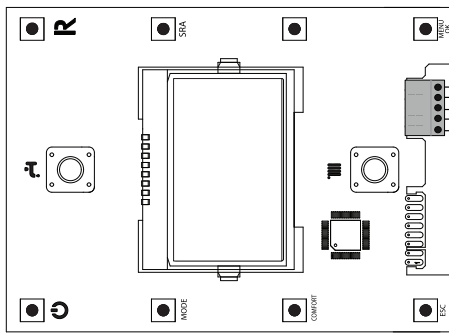
Bk= Noir
Rd = Rouge
Gr = Vert
Bl = Bleu
Br = Marron
Wh = Blanc
Gry = Gris



NIAGARA C NOX

Bk= Noir
 Rd = Rouge
 Gr = Vert
 Bl = Bleu
 Br = Marron
 Wh = Blanc
 Gry = Gris

1. Sonde entrée échangeur principal
2. Sonde sortie échangeur principal
3. Détecteur d'anomalie de tirage (SPOTT)
4. Thermostat de sécurité VMC (modèle 24 VMC)
5. Vanne gaz
6. Débitistat sanitaire
7. Pressostat
8. Sonde sanitaire
9. Circulateur circuit sanitaire
10. Vanne distributeur
11. Circulateur modulant
12. Allumeur
13. Électrode d'ionisation/d'allumage
13. Sonde réserve sanitaire



Préparation à la mise en route

Circuit sanitaire

- ouvrir le robinet d'eau froide
- purger l'installation en puisant aux différents robinets d'eau chaude et vérifier les étanchéités

Circuit chauffage

- ouvrir les robinets départ chauffage et retour chauffage
- ouvrir le robinet de remplissage
- refermer les robinets lorsque l'aiguille du manomètre se situe à la pression désirée, vérifier les étanchéités
- purger l'installation, rétablir la pression et vérifier les étanchéités

Circuit gaz

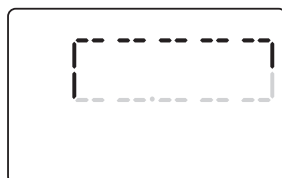
- ouvrir le robinet gaz
- purger le circuit gaz
- vérifier les étanchéités sur toute la ligne gaz

Circuit électrique

- vérifier que la tension et la fréquence d'alimentation coïncident avec les données rapportées sur le tableau Données Techniques (voir à la fin du document).
- basculer le commutateur bipolaire de l'alimentation générale sur ON.

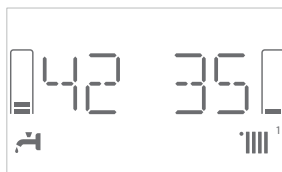
Procédure de mise en marche

Appuyer sur la touche ON/OFF (1), l'afficheur s'allume. L'initialisation s'effectue lors de la mise en route.



L'afficheur indique:

- la modalité de fonctionnement
- en mode chauffage, la température de consigne
- en demande sanitaire la température de réglage de l'eau chaude sanitaire



La chaudière signale aussi l'activation de certaines fonctions:

Fonction Purge	
Demande chauffage en cours - brûleur éteint	
Puisage eau chaude en cours - brûleur éteint	

Mettre en fonction la chaudière en activant le **MODE Été ou Hiver** par la touche **MODE (3)**.

Fonction PURGE

S'assurer que la chaudière est en Stand-by, sans aucune demande chauffage ou sanitaire.

Appuyer sur la touche ESC sur le tableau de bord pendant 5 secondes, la chaudière lance un cycle de dégazage d'environ 7 minutes. La fonction peut être interrompue en appuyant sur la touche ESC. Si nécessaire il est possible d'activer un nouveau cycle.

ATTENTION!!

FONCTION ANTI-BACTERIE (ANTI-LEGIONELLA)



La Legionella est un type de bactérie en forme de bâtonnet que l'on trouve naturellement dans toutes les eaux de source. La « maladie des légionnaires » consiste en un type particulier de pneumonie provoquée par l'inhalation de vapeur d'eau contenant la bactérie. Il est dès lors nécessaire d'éviter les longues périodes de stagnation de l'eau contenue dans le chauffe-eau. Mieux vaut l'utiliser ou la vider au moins une fois par semaine.

La norme européenne CEN/TR 16355 fournit des indications quant aux bonnes pratiques à adopter pour empêcher la prolifération de la Legionella dans les eaux potables. De plus, s'il existe des normes locales qui imposent des restrictions complémentaires en ce qui concerne la Legionella, ces dernières devront être respectées.

Les chaudières avec réserve sanitaire (URBIA NOx/GREEN ULTRA - SERELIA NOx / GREEN ULTRA - NIAGARA C NOx / GREEN ULTRA) utilisent un système de désinfection automatique de l'eau, REGLAGE D'USINE (paramètre 257 - Menu Technicien).

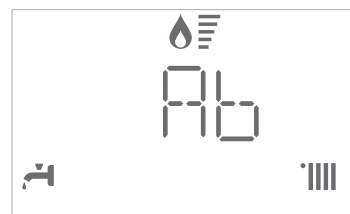
Le système est activé chaque fois que la chaudière est alimentée électriquement et, en tout cas, chaque 30 jours (si la température de l'eau reste inférieure à 59 °C).

Le système porte la température de l'eau à 60 °C pendant une heure.

Il est possible de définir la fréquence d'activation de la fonction anti-bactérie à l'aide du paramètre 258 - Menu Technicien.

LA FONCTION N'EST PAS ACTIVE SI LA CHAUDIÈRE EST EN MODE CHAUFFAGE.

Lorsque la fonction est active, l'affichage indique: **Ab**.



INFORMER L'UTILISATEUR SUR LE MODE DE FONCTIONNEMENT DE CETTE FONCTION POUR ÉVITER DES DOMMAGES AUX PERSONNES, ANIMAUX ET OBJETS.

Il est conseillé d'installer une vanne thermostatique sur la sortie d'eau chaude pour éviter toute brûlure.

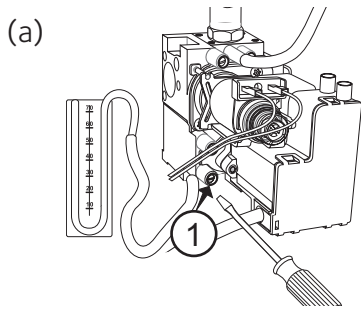
La fonction ne couvre que le ballon, pour un traitement complet du système sanitaire et de tous les points de puisage, contacter un technicien qualifié.

ATTENTION: LORSQUE L'APPAREIL EFFECTUE LE CYCLE ANTI-BACTÉRIE DE CHALEUR, UNE TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE L'EAU PEUT CAUSER DES BRÛLURES. VÉRIFIEZ LA TEMPÉRATURE DE L'EAU CHAUDE SANITAIRE.

Vérification du réglage gaz

Contrôle de la pression d'alimentation.

1. Desserrer la vis "1" (a) et insérer le tuyau de raccordement du manomètre dans la prise de pression.



2. Faire fonctionner la chaudière à sa puissance maximum.

Activer la fonction "ramonage", appuyer sur la touche RESET pendant 10 secondes, l'écran affiche:

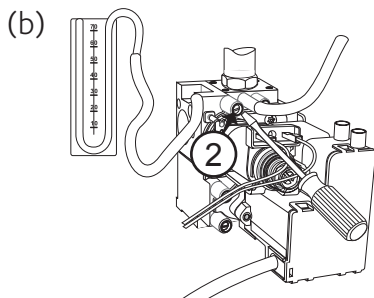


La pression d'alimentation gaz doit correspondre à celle prévue pour lequel la chaudière a été conçue.

3. Une fois le contrôle terminé, serrer la vis "1" et vérifier l'étanchéité.
4. La fonction de ramonage est automatiquement désactivée au bout de 30 minutes.

Contrôle de la puissance maximale sanitaire

1. Pour contrôler la puissance maximale, insérer le tuyau de raccordement du manomètre dans la prise de pression.



2. Déconnecter le tuyau de compensation de la chambre à air.
3. Faire fonctionner la chaudière à sa puissance maximum sanitaire.

Activer la fonction "ramonage" - appuyer sur la touche RESET pendant 10 secondes, l'écran affiche TEST et le pictogramme

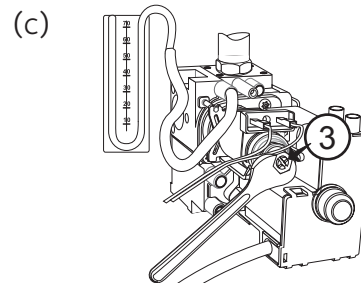


Tourner l'encodeur pour activer la chaudière à sa puissance maximum sanitaire, l'écran affiche TEST et les pictogrammes



La pression d'alimentation doit correspondre à celle prévue dans le tableau "réglage du gaz" pour le type de gaz pour lequel la chaudière a été conçue.

Si les données ne correspondent pas, retirer le couvercle de protection et tourner la vis de réglage "3" (c).



4. Remonter le couvercle de protection du modulateur.
5. Reconnecter le tube de compensation.
6. La fonction de ramonage est automatiquement désactivée au bout de 30 minutes.

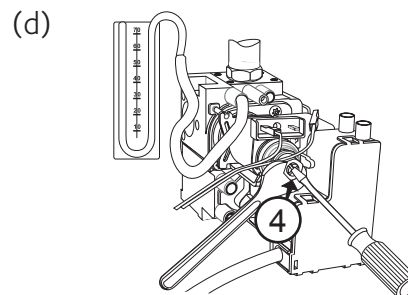
Contrôle de la puissance minimale

1. Pour contrôler la puissance minimale, insérer le tuyau de raccordement du manomètre dans la prise de pression.
2. Déconnecter le tuyau de compensation de la chambre à air.
3. Faire fonctionner la chaudière à sa puissance minimum
Activer la fonction "ramonage" - appuyer sur la touche RESET pendant 10 secondes, l'écran affiche TEST et le pictogramme

tourner l'encodeur pour activer la chaudière à la puissance minimum - l'écran affiche TEST et le pictogramme



Déconnecter un câble du modulateur (d).



La pression d'alimentation doit correspondre à celle prévue dans le tableau "réglage du gaz" pour le type de gaz pour lequel la chaudière a été conçue. Si les données ne correspondent pas, tourner la vis de réglage "4" (d).

4. Reconnecter le câble du modulateur.
5. Reconnecter le tube de compensation.
6. La fonction de ramonage est automatiquement désactivée au bout de 30 minutes.
7. Reconnecter le tube de compensation.

ATTENTION

REFERMER HERMÉTIQUEMENT LES OUVERTURES PERMETTANT LA LECTURE DES INDICATIONS DE PRESSIION OU DE RÉGULATION DU GAZ.



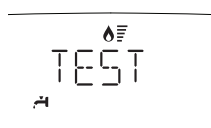
Fonction ramonage

La carte électronique permet de forcer l'appareil à la puissance mini ou maxi.

Activer la fonction ramonage en appuyant sur la touche **Reset (12)** pendant 10 secondes, la chaudière passe à la puissance maxi chauffage, sur l'afficheur apparaît :



Pour sélectionner la fonction à la puissance maxi sanitaire, tourner l'encodeur **(9)**, sur l'afficheur apparaît :



Pour sélectionner la fonction à la puissance mini, tourner l'encodeur **(9)**, sur l'afficheur apparaît :



La fonction se désactive automatiquement après 10 minutes ou en appuyant sur la touche **Reset (12)**.

ATTENTION! EN ACTIVANT LA FONCTION RAMONAGE, LA TEMPÉRATURE DE L'EAU ENVOYÉE DANS L'INSTALLATION EST LIMITÉE À 88°C, IL FAUT DONC FAIRE ATTENTION DANS LE CAS DES INSTALLATIONS BASSE TEMPÉRATURE.

Réglages gaz

menu 2 – Paramètre chaudière

sous-menu 3 – paramètre 1 (231)

Réglage puissance chauffage maxi

sous-menu 2 – paramètre 0 (220)

Réglage allumage lent

sous-menu 3 – paramètre 5 (235)

Réglage retard allumage chauffage

Réglage de la puissance chauffage maximale

Ce paramètre limite la puissance utile de la chaudière.

Le pourcentage équivaut à une valeur de puissance comprise entre la puissance mini (0) et la puissance nominale (100) .

Pour contrôler la puissance maxi chauffage de la chaudière, accéder au menu paramètre 231.

Allumage lent

Ce paramètre limite la puissance utile de la chaudière en phase d'allumage. Le pourcentage équivaut à une valeur de puissance utile comprise entre la puissance mini (0) et la puissance maxi (100)

Pour contrôler l'allumage lent de la chaudière, accéder au paramètre 220 et modifier la valeur si nécessaire.

Réglage du retard à l'allumage chauffage

Ce paramètre 235, permet de régler en manuel (0) ou en automatique (1) le temps d'attente avant un prochain réallumage du brûleur après extinction afin de se rapprocher de la température de consigne.


En sélectionnant manuel, il est possible de régler l'anticycle sur le paramètre 236 de 0 à 7 minutes.

En sélectionnant automatique, l'anticycle sera calculé automatiquement par la chaudière sur la base de la température de consigne.

Réglage de la puissance chauffage absolue

(Seulement en cas de changement de carte électronique).

Pour régler/modifier la puissance chauffage absolue, accéder à la vanne gaz et procéder comme suit :

1. Insérer le tuyau de raccordement du manomètre dans la prise de pression.
2. Déconnecter le tuyau de compensation de la chambre à air.
3. Faire fonctionner la chaudière à sa puissance maximum chauffage. Activer la fonction "ramonage" (appuyer sur la touche RESET pendant 10 secondes, l'écran affiche TEST et le pictogramme ). La pression d'alimentation doit correspondre à celle prévue dans le tableau "réglage du gaz" pour le type de gaz pour lequel la chaudière a été conçue. Pour contrôler la puissance chauffage absolue de la chaudière, accéder au menu 2/sous menu 3/paramètre 0.
4. Reconnecter le tube de compensation.
5. La fonction ramonage est automatiquement désactivée au bout de 5 minutes.

Les graphiques indiquent la relation existant entre la pression du gaz au brûleur et la puissance de la chaudière en mode chauffage.

Changement de Gaz

Ces appareils sont prévus pour fonctionner soit au gaz naturel soit au gaz propane. Le changement de gaz doit être effectué par un professionnel qualifié.

**Changement de Gaz - modèles VMC
LE CHANGEMENT DE GAZ EST INTERDIT.**

Le tableau indique la relation existant entre la pression du gaz au brûleur et la puissance de la chaudière en mode chauffage.

Pression gaz chauffage		(* Réglable avec le paramètre 231)							
MIRA C NOx 25 CF	Gaz	Puissance chaudière (kW)	9,8	11,5	13,9	16,2	18,5	20,8	23,2
	G20	mbar	3,2	4,2	5,8	7,8	10,1	12,9	15,7
		Puissance chauffage réglable (*)	40	50	60	70	80	90	100
	G25	mbar	4,5	6,3	8,9	11,7	14,7	17,9	22,1
		Puissance chauffage réglable (*)	40	50	60	70	80	90	100
	G31	mbar	6,8	9,0	12,5	16,6	21,3	26,7	32,9
Puissance chauffage réglable (*)		40	50	60	70	80	90	100	
URBIA/ SERELIA NOx 25 CF	Gaz	Puissance chaudière (kW)	9,8	11,5	13,9	16,2	18,5	20,8	23,2
	G20	mbar	3,2	4,2	5,8	7,8	10,1	12,9	15,7
		Puissance chauffage réglable (*)	40	50	60	70	80	90	100
	G25	mbar	4,5	6,3	8,9	11,7	14,7	17,9	22,1
		Puissance chauffage réglable (*)	40	50	60	70	80	90	100
	G31	mbar	6,8	9,0	12,5	16,6	21,3	26,7	32,9
Puissance chauffage réglable (*)		40	50	60	70	80	90	100	
NIAGARA C NOx 25 CF	Gaz	Puissance chaudière (kW)	9,8	11,5	13,9	16,2	18,5	20,8	23,2
	G20	mbar	3,2	4,2	5,8	7,8	10,1	12,9	15,7
		Puissance chauffage réglable (*)	40	50	60	70	80	90	100
	G25	mbar	4,5	6,3	8,9	11,7	14,7	17,9	22,1
		Puissance chauffage réglable (*)	40	50	60	70	80	90	100
	G31	mbar	6,8	9,0	12,5	16,6	21,3	26,7	32,9
Puissance chauffage réglable (*)		40	50	60	70	80	90	100	

Pression gaz chauffage									
MIRA C NOx 24 VMC	Gaz	Puissance chaudière (kW)	9,8	11,5	13,9	16,2	18,5	20,8	23,2
	G20	mbar	3,2	4,2	5,8	7,8	10,1	12,9	15,7
		Puissance chauffage réglable (*)	40	50	60	70	80	90	100
	G25	mbar	4,5	6,3	8,9	11,7	14,7	17,9	22,1
Puissance chauffage réglable (*)		40	50	60	70	80	90	100	
URBIA/ SERELIA NOx 24 VMC	Gaz	Puissance chaudière (kW)	9,8	11,5	13,9	16,2	18,5	20,8	23,2
	G20	mbar	3,2	4,2	5,8	7,8	10,1	12,9	15,7
		Puissance chauffage réglable (*)	40	50	60	70	80	90	100
	G25	mbar	4,5	6,3	8,9	11,7	14,7	17,9	22,1
Puissance chauffage réglable (*)		40	50	60	70	80	90	100	
NIAGARA C NOx 24 VMC	Gaz	Puissance chaudière (kW)	9,8	11,5	13,9	16,2	18,5	20,8	23,2
	G20	mbar	3,2	4,2	5,8	7,8	10,1	12,9	15,7
		Puissance chauffage réglable (*)	40	50	60	70	80	90	100
	G25	mbar	4,5	6,3	8,9	11,7	14,7	17,9	22,1
Puissance chauffage réglable (*)		40	50	60	70	80	90	100	

Tableau récapitulatif transformation gaz

		MIRA C NOx 25 CF		URBIA / SERELIA NOx 25 CF		NIAGARA C NOx 25 CF	
		G20/ G25	G31	G20/ G25	G31	G20/ G25	G31
Indice de Wobbe inférieur (15 °C;1013mbar) (MJ/m ³)		45,67 / 37,38	70,69	45,67 / 37,38	70,69	45,67 / 37,38	70,69
Pression nominale d'alimentation		20 / 25	37	20 / 25	37	20 / 25	37
Pression gaz au brûleur maximale - minimale (mbar)							
Maxi sanitaire		17,9 / 22,8	35,9	17,9 / 22,8	35,9	17,9 / 22,8	35,9
Maxi chauffage absolue (menu 2/ sous-menu 3/ paramètre 0)		15,7 / 22,1 (71 / 80)	31,6 (90)	15,7 / 22,1 (71 / 80)	31,6 (90)	15,7 / 22,1 (71 / 80)	31,6 (90)
Mini		3,2 / 4,6	6,8	3,2 / 4,6	6,8	3,2 / 4,6	6,8
Allumage lent mbar (menu 2/ sous-menu 2/ paramètre 0)		7,6 / 736 (45 / 45)	6,8 (40)	7,6 / 736 (45 / 45)	6,8 (40)	7,6 / 736 (45 / 45)	6,8 (40)
Puissance chauffage maximale (menu 2/ sous-menu 3/ parametre 1)		76 / 79	80	76 / 79	80	76 / 79	80
Retard à l'allumage chauffage (menu 2/ sous-menu 3/ paramètre 5)		automatique		automatique		automatique	
N° injecteur		28		28		28	
Opercule du bloc gaz diamètre		5,9		5,9		5,9	
ø injecteur(mm)		0,86	0,52	0,86	0,52	0,86	0,52
Consommation (15 °C, 1013 mbar) (G.N.= m ³ /h) (GPL = Kg/h)	max sanitaire	2,86 / 3,32	2,10	2,86 / 3,32	2,10	2,86 / 3,32	2,10
	max chauffage	2,73 / 3,18	2,00	2,73 / 3,18	2,00	2,73 / 3,18	2,00
	min	1,16 / 1,35	0,85	1,16 / 1,35	0,85	1,16 / 1,35	0,85
		MIRA C NOx 24 VMC	URBIA / SERELIA NOx 24 VMC	NIAGARA C NOx 24 VMC			
		G20/ G25	G20/ G25	G20/ G25			
Indice de Wobbe inférieur (15 °C;1013mbar) (MJ/m ³)		45,67 / 37,38	45,67 / 37,38	45,67 / 37,38			
Pression nominale d'alimentation		20 / 25	20 / 25	20 / 25			
Pression gaz au brûleur maximale - minimale (mbar)							
Maxi sanitaire		17,9 / 22,8	17,9 / 22,8	17,9 / 22,8			
Maxi chauffage absolue (menu 2/ sous-menu 3/ paramètre 0)		15,7 / 22,1 (71 / 80)	15,7 / 22,1 (71 / 80)	15,7 / 22,1 (71 / 80)			
Mini		3,2 / 4,6	3,2 / 4,6	3,2 / 4,6			
Allumage lent mbar (menu 2/ sous-menu 2/ paramètre 0)		7,6 / 736 (45 / 45)	7,6 / 736 (45 / 45)	7,6 / 736 (45 / 45)			
Puissance chauffage maximale (menu 2/ sous-menu 3/ parametre 1)		76 / 79	76 / 79	76 / 79			
Retard à l'allumage chauffage (menu 2/ sous-menu 3/ paramètre 5)		automatique	automatique	automatique			
N° injecteur		28	28	28			
Opercule du bloc gaz diamètre		5,9	5,9	5,9			
ø injecteur(mm)		0,86	0,86	0,86			
Consommation (15 °C, 1013 mbar) (G.N.= m ³ /h) (GPL = Kg/h)	max sanitaire	2,86 / 3,32	2,86 / 3,32	2,86 / 3,32			
	max chauffage	2,73 / 3,18	2,73 / 3,18	2,73 / 3,18			
	min	1,16 / 1,35	1,16 / 1,35	1,16 / 1,35			

Menu Technicien - réservé technicien qualifié

La chaudière permet de gérer de manière complète le système de chauffage et de production d'eau chaude à usage sanitaire.

La navigation à l'intérieur des menus permet d'adapter la chaudière à son environnement ainsi que les périphériques connectés en optimisant le fonctionnement pour un maximum de confort et d'économie.

En outre, il donne des informations importantes au bon fonctionnement de la chaudière.

L'écran affiche, en plus du MENU COMPLET, d'autres vues avec un accès direct à certains paramètres.

Pour afficher tous les paramètres disponibles entrer dans le MENU COMPLET

Les paramètres relatifs à chaque menu sont rapportés dans les pages suivantes.

L'accès et la modification des divers paramètres sont effectués à travers la touche **MENU/OK** et l'encodeur **9** (Voir le dessin ci-dessous).

Les informations sur le menu et les paramètres sont indiqués par les chiffres.

Pour accéder au menu procéder comme suit :

(par exemple : Modifier la valeur du paramètre **231**):

Attention ! Les paramètres sont accessibles exclusivement au technicien qualifié après avoir introduit le code d'accès.

1. Appuyer sur les touches MENU/OK et ESC pour 5 secondes.

L'écran affiche **CODE**.

2. Appuyer sur la touche MENU/OK pour introduire le code d'accès. L'écran affiche **222**.

3. Tourner l'encodeur (**9**) dans le sens horaire pour sélectionner le code **234**

4. Appuyer sur la touche MENU/OK.

L'écran affiche "MENU"

5. Appuyer sur la touche MENU/OK. L'écran affiche le menu **0**

6. Tourner l'encodeur (**9**) pour sélectionner le menu **2**

7. Appuyer sur la touche MENU/OK pour accéder au sous-menu. L'écran affiche le sous-menu **20**.

8. Tourner l'encodeur (**9**) dans le sens horaire pour sélectionner le sous-menu **23**

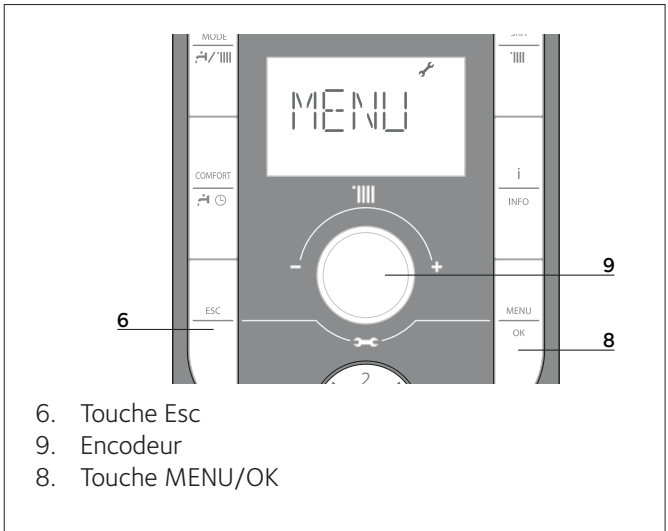
9. Appuyer sur la touche MENU/OK pour accéder au sous-menu. L'écran affiche le paramètre **231**.

10. Appuyer sur la touche MENU/OK pour accéder au paramètre. L'écran affiche la valeur "ex: **45**"

11. Tourner l'encodeur (**9**) pour sélectionner la nouvelle valeur "ex: **50**".

12. Appuyer sur la touche MENU/OK pour mémoriser la modification ou sur la touche ESC pour sortir sans mémoriser.

Pour sortir, appuyer sur la touche ESC autant de fois que nécessaire, jusqu'au retour à l'écran d'utilisation normal.



MENU (COMPLET)

Dans les pages suivantes sont rapporté tous les menus / paramètres disponibles

0 Réseau

0	2	Présence réseau
0	4	Ecran chaudière

2 Réglage parametre chaudiere

2	0	Réglage température ECS
2	1	Parametres generiques
2	2	Réglage général chaudière
2	3	Paramètre chauffage - partie 1
2	4	Paramètre chauffage - partie 2
2	5	Paramètre sanitaire
2	6	Pilotage manuel chaudière
2	7	Utilitaires
2	8	Menu reset

4 Parametre zone chauffage 1

4	0	Réglage Température
4	2	Réglage zone 1
4	3	Diagnostic zone1

5 Parametre zone chauffage 2

5	0	Réglage Température
5	2	Réglage zone 2
5	3	Diagnostic zone2

6 Parametre zone chauffage 3

6	0	Réglage Température
6	2	Réglage zone 3
6	3	Diagnostic zone3

8 Paramètre Assistance Technique

8	0	Statistique -1
8	1	Statistique -2
8	2	Chaudière
8	3	Température chaudière
8	4	Températures ballon et solaire
8	5	Service - Assistance Technique
8	6	Historique des anomalies
8	7	Parametres generiques

VAL - Accès direct aux paramètres pour l'affichage des informations relatives au fonctionnement de la chaudière

821 - 822 - 824 - 825 - 827 - 830 - 831 - 832 - 833- 840 - 835

ERR - Ce menu permet de visualiser les 10 dernières erreurs de ERROR 0 à ERROR 9.
Tourner l'encodeur pour faire défiler les erreurs.

PCB - Accès direct aux paramètres à vérifier/modifier pour le changement de la carte électronique

220 - 228 - 229 - 231- 232- 233 - 234 - 247 - 250 - 253

GAS - Accès direct aux paramètres à vérifier/modifier pour le réglage/changement de gaz

220 - 231- 232- 233 - 234 - 270

SET - Accès direct aux paramètres à vérifier/modifier pour le réglage de la chaudière et la mise en service

220 - 231- 223 - 245 - 246

PROG -  - pour sélectionner un programme prédéterminé pour le Confort sanitaire - voir page 36

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
------	-----------	-----------	-------------	--------	-----------------

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
INSERTION CODE D'ACCÈS					222
<i>tourner l'encodeur en sens horaire pour sélectionner 234 et appuyer sur la touche MENU/OK</i>					
0 RÉSEAU					
0 2 RÉSEAU BUS					
0	2	0	Présence réseau	0 = chaudière 1 = commande à distance 2 = Groupe solaire 9 = Sonde d'ambiance 10 = Contrôleur multi-zone	0
0 4 ECRAN CHAUDIERE					
0	4	0	Zone à régler par l'interface	de 1 à 3	
0	4	1	Tempo. rétroéclairage de l'écran	de 0 à 10 minutes ou 24h (en continu)	24
0	4	2	Désactiver la touche SRA sur le tableau de bord	0 = OFF 1 = ON	0
2 REGLAGE PARAMETRE CHAUDIERE					
2 0 REGLAGE GENERAL					
2	0	0	Réglage température eau chaude sanitaire MIRA C NOx	de 36 à 60 (°C)	
			Réglage température eau chaude sanitaire URBIA NOx SERELIA NOx NIAGARA C NOx	de 40 à 65 (°C)	
<i>Réglable par le bouton de réglage de la température sanitaire (2)</i>					
2	0	1	Préchauffage ECS	0 = OFF 1 = ON	
2 1 PARAMETRES GENERIQUES					
2	1	4	Type de pompe chaudière (inactif)		
2 2 REGLAGE GENERAL CHAUDIERE					
2	2	0	Allumage lent	de 0 à 100 (%)	
<i>voir Tableau réglage gaz</i>					
2	2	3	Sélection Thermostat plancher ou Thermostat Ambiance zone 2	0 = Thermostat de sécurité plancher 1 = Thermostat Ambiance zone 2	0
2	2	4	Thermorégulation Activation Fonction SRA	0 = Désactivé 1 = Activé	0
<i>Aussi réglable par la touche SRA 6</i>					
2	2	5	Retard allumage chauffage	0 = Désactivé 1 = 10 secondes 2 = 90 secondes 3 = 210 secondes	0

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
------	-----------	-----------	-------------	--------	-----------------

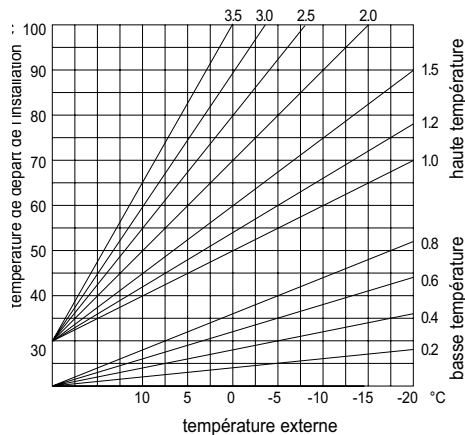
2	2	6	Type chaudière atmosphérique MIRA C NOx 25 CF URBIA NOx 25 CF SERELIA NOx 25 CF NIAGARA C NOx 25 CF	de 0 à 5 0 = Monothermique modèle CF	0
			Type chaudière atmosphérique MIRA C NOx 24 VMC URBIA NOx 24 VMC SERELIA NOx 24 VMC NIAGARA C NOx 24 VMC	de 0 à 5 1 = Monothermique modèle VMC	1
RESERVER AU SAV <i>Seulement en cas de changement de carte électronique</i>					
2	2	8	Version Chaudière NON MODIFIABLE MIRA C NOx 25 CF / VMC	de 0 à 5 0 = Mixte instantanée	0
			Version Chaudière NON MODIFIABLE URBIA NOx 25 CF / VMC SERELIA NOx 25 CF / VMC	de 0 à 5 3 = Micro-accumulé	3
			Version Chaudière NON MODIFIABLE NIAGARA C NOx 25 CF / 24 VMC	de 0 à 5 5 = Ballon	5
RESERVER AU SAV <i>Seulement en cas de changement de carte électronique</i>					
2	2	9	Version puissance chaudière	de 0 à 200	
RESERVER AU SAV <i>Seulement en cas de changement de carte électronique</i>					
2 3 PARAMETRE CHAUFFAGE PARTIE 1					
2	3	0	Réglage puissance chauffage absolue - NON MODIFIABLE	de 0 à 100	
RESERVER AU SAV <i>Seulement en cas de changement de carte électronique</i>					
2	3	1	Réglage puissance installation chauffage (max.)	de 0 à la valeur du paramètre 234	
<i>voir Tableau réglage gaz</i>					
2	3	5	Sélection Type retard à l'allumage en chauffage	0 = Manuel 1 = automatique	1
2	3	6	Réglage temporisation retard à l'allumage en chauffage (si 235=0)	de 0 à 7 minutes	3
2	3	7	Post circulation chauffage	de 0 à 15 minutes ou CO (en continu)	3
2	3	8	< Non Disponible >		
2	3	9	< Non Disponible >		
2 4 PARAMETRE CHAUFFAGE PARTIE 2					
2	4	3	Post-ventilation après demande chauffage	0 = 5 secondes 1 = 3 minutes	0
2	4	4	Boost Time Chauffage:	de 0 à 60 minutes	16
<i>actif seulement avec TA On/Off et SRA activée (paramètre 421 ou 521 ou 621 = 01)</i>					
<i>Ce paramètre permet d'établir le temps entre le changement de température de départ par pas de 4°C (max 12°C sur 3 niveaux). Si ce paramètre est réglé à la valeur 0, la fonction n'est pas active.</i>					
2	4	5	Puissance maxi pompe	de 75 à 100(%)	100
2	4	6	Puissance mini pompe	de 40 à la puissance MAX pompe	40

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
2	4	7	Type détection pression circuit primaire MIRA C / URBIA / SERELIA	0 = Sondes températures 1 = Pressostat ON/OFF circuit primaire	0
			Type détection pression circuit primaire NIAGARA C	2 = Capteur de pression proportionnel	1
			RESERVER AU SAV <i>Seulement en cas de changement de carte électronique</i>		
2	4	9	Correction de la température extérieure	de -3 à +3 (°C)	0
			<i>Si sonde extérieure raccordée</i>		
2	5	PARAMETRE SANITAIRE			
2	5	0	Fonction COMFORT Sanitaire	0 = désactivée 1 = temporisée 2 = toujours active	0
			<i>Temporisé : Permet une gestion horaire du maintien en température de l'échangeur à plaques.</i>		
			<i>L'appareil permet d'assurer le confort d'eau chaude sanitaire en maintenant en température l'eau chaude dans l'échangeur à plaques/réserve sanitaire.</i>		
			0 = désactivée - L'échangeur à plaques/ réserve sanitaire n'est pas maintenu en température.		
			1 = temporisé - COMFORT programmé : l'échangeur à plaques / réserve sanitaire est maintenu en température pendant des périodes programmées (voir la notice Usager).		
			2 = toujours active - COMFORT : l'échangeur à plaques / réserve sanitaire est maintenu en température 24 heures sur 24, 7 jours sur 7		
2	5	1	Anticyclage Comfort	de 0 à 120 minutes	0
2	5	2	Retard départ sanitaire	de 5 à 200 (de 0,5 à 20 secondes)	5
			<i>Anti coup de bélier</i>		
2	5	3	Extinction du brûleur en sanitaire	0 = coupure brûleur à 67 °C 1 = coupure brûleur à la consigne +4 °C	1
2	5	4	Post-circulation et post-ventilation après un puisage sanitaire	de 0 à 1	0
			<i>0 = 3 minutes de post-circulation et post-ventilation après un puisage sanitaire si la température relevée de la chaudière le demande.</i>		
			<i>1 = toujours activé à 3 minutes de post-circulation et post-ventilation après un puisage sanitaire.</i>		
2	5	5	Temporisation de retour au mode chauffage après une puisage sanitaire	de 0 à 30 minutes	0
2	5	6	Celectic	0 = OFF 1 = ON	0
2	5	7	Fonction anti-bactérie	0 = OFF 1 = ON	1
			Cette fonction prévient la formation de la bactérie de la légionelle qui se développe parfois dans les tuyaux et les réservoirs d'eau où la température est comprise entre 20 et 40 °C. Si la température de la réserve sanitaire reste plus de 100 heures < 59 °C et si la fonction est activée, la chaudière s'allume et l'eau de la réserve sanitaire est chauffée jusqu'à 60 °C pendant 60 minutes.		
2	5	8	Fréquence fonction anti-bactérie	de 24 à 480 (heur) ou 30 jour	

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
2	6	PILOTAGE MANUEL CHAUDIERE			
2	6	0	Activation pilotage manuel	0 = OFF 1 = ON	0
2	6	1	Pilotage pompe chaudière	0 = OFF 1 = ON	0
2	6	2	Pilotage ventilateur	0 = OFF 1 = ON	0
2	6	3	Pilotage vanne distributrice	0 = Sanitaire 1 = Chauffage	0
2	7	UTILITAIRES			
2	7	0	Fonction Contrôle de combustion	TEST+ IIII 🔊 = fonctionnement max puissance chauffage TEST+ 🔊 🔊 = fonctionnement max puissance sanitaire TEST+ IIII 🔊 🔊 = fonctionnement à puissance intermédiaire TEST+ IIII 🔊 🔊 = fonctionnement à puissance mini	
			<i>Activation obtenue également en appuyant 10 secondes sur la touche RESET.</i>		
			<i>La fonction se désactive après 30 min. ou en appuyant sur RESET.</i>		
2	7	1	Activation du Cycle PURGE		
			<i>Activation obtenue également en appuyant 5 secondes sur la touche ESC.</i>		
2	8	RESET MENU 2			
2	8	0	Retablir réglages usine	Remise à zéro OK = oui ESC = non	
			Pour retablir les réglages d'usine du Menu 2, appuyer sur la touche MENU/OK		
4	PARAMETRE ZONE 1				
4	0	REGLAGE ZONE 1			
4	0	2	Réglage température fixe chauffage	de 35 à 82 °C	40
			<i>Activé seulement lorsque le paramètre 421 = 0</i>		
4	2	REGLAGE ZONE 1			
4	2	1	Sélection du type de thermorégulation	0 = température de départ fixe 1 = Thermostat ON/OFF 2 = Sonde ambiante seule 3 = Sonde externe seule 4 = Sonde ambiante + externe	1
			Pour activer la thermorégulation, appuyer sur la touche SRA . Sur l'afficheur s'allume le symbole SRA		

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
------	-----------	-----------	-------------	--------	-----------------

4	2	2	Pente de thermorégulation	de 1.0 à 3.5	1.5
---	---	---	---------------------------	--------------	-----



Dans le cas d'utilisation de la sonde extérieure, la chaudière calcule la température de départ la plus adaptée en tenant compte de la température extérieure et du type de l'installation.
Le type de courbe doit être choisi en fonction du type d'émetteur de l'installation et de l'isolation de l'habitation.

4	2	3	Décalage parallèle de pente	de - 14 à + 14	0
---	---	---	-----------------------------	----------------	---

Pour adapter la courbe thermique aux exigences de l'installation il est possible de la décaler parallèlement de façon à modifier la température de départ calculée.

Lorsque la fonction SRA est active, il est possible d'apporter une correction manuelle à la température de départ calculée grâce à l'encodeur (9):
 • de -7 à + 7 pour la basse température
 • de -14 à + 14 pour la haute température
 Un système de barre s'affiche sur l'écran.

4	2	4	Compensation d'ambiance	de 0 à 20	20
---	---	---	-------------------------	-----------	----

Si réglage = 0, la température relevée de la sonde ambiante n'influe pas sur le calcul de la consigne.
Si réglage = 20, la température relevée a une influence maximum sur la consigne de départ chauffage.

4	2	5	Réglage température maximum chauffage zone 1	de 35 à 82 °C	82
---	---	---	----------------------------------------------	---------------	----

4	2	6	Réglage température minimum chauffage zone 1	de 35 à 82 °C	35
---	---	---	----------------------------------------------	---------------	----

4 3 DIAGNOSTIC ZONE 1

4	3	4	Statut demande chauffage zone 1	0 = OFF 1 = ON	
---	---	---	---------------------------------	-------------------	--

5 PARAMETRE ZONE 2

5 0 REGLAGE ZONE 2

5	0	2	Réglage température fixe chauffage	de 35 à 82 °C	70
---	---	---	------------------------------------	---------------	----

Activé seulement lorsque le paramètre 521 = 0

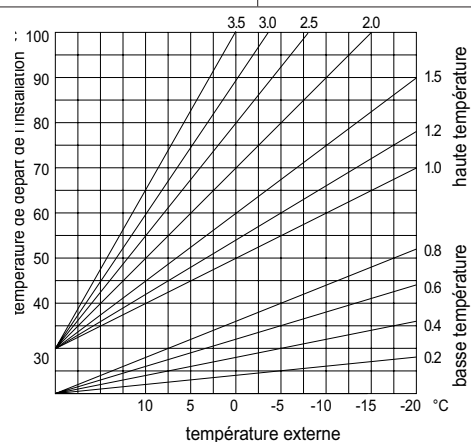
menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
------	-----------	-----------	-------------	--------	-----------------

5 2 REGLAGE ZONE 2

5	2	1	Sélection du type de thermorégulation	0 = température de départ fixe 1 = Thermostat ON/OFF 2 = Sonde ambiante seule 3 = Sonde externe seule 4 = Sonde ambiante + externe	1
---	---	---	---------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

Pour activer la thermorégulation, appuyer sur la touche SRA. Sur l'afficheur s'allume le symbole SRA

5	2	2	Pente de thermorégulation	de 1.0 à 3.5	1.5
---	---	---	---------------------------	--------------	-----



Dans le cas d'utilisation de la sonde extérieure, la chaudière calcule la température de départ la plus adaptée en tenant compte de la température extérieure et du type de l'installation.
Le type de courbe doit être choisi en fonction du type d'émetteur de l'installation et de l'isolation de l'habitation..

5	2	3	Décalage parallèle de pente	de - 14 à + 14	0
---	---	---	-----------------------------	----------------	---

Pour adapter la courbe thermique aux exigences de l'installation il est possible de la décaler parallèlement de façon à modifier la température de départ calculée.

Lorsque la fonction SRA est active, il est possible d'apporter une correction manuelle à la température de départ calculée grâce à l'encodeur (9):
 • de -7 à + 7 pour la basse température
 • de -14 à + 14 pour la haute température
 Un système de barre s'affiche sur l'écran.

5	2	4	Compensation d'ambiance	de 0 à 20	20
---	---	---	-------------------------	-----------	----

Si réglage = 0, la température relevée de la sonde ambiante n'influe pas sur le calcul de la consigne.
Si réglage = 20, la température relevée a une influence maximum sur la consigne de départ chauffage.

5	2	5	Réglage température maximum chauffage zone 2	de 35 à 82 °C	82
---	---	---	----------------------------------------------	---------------	----

5	2	6	Réglage température minimum chauffage zone 2	de 35 à 82 °C	35
---	---	---	----------------------------------------------	---------------	----

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
			note		
5	3	DIAGNOSTIC ZONE 2			
5	3	4	Statut demande chauffage zone 2	0 = OFF 1 = ON	
6	PARAMETRE ZONE 3				
6	0	REGLAGE ZONE 3			
6	0	2	Réglage température fixe chauffage	de 35 à 82 °C	70
			<i>Activé seulement lorsque le paramètre 621 = 0</i>		
6	2	REGLAGE ZONE 3			
6	2	1	Sélection du type de thermostatisation	0 = température de départ fixe 1 = Thermostat ON/OFF 2 = Sonde ambiante seule 3 = Sonde externe seule 4 = Sonde ambiante + externe	1
			Pour activer la thermostatisation, appuyer sur la touche SRA . Sur l'afficheur s'allume le symbole SRA		
6	2	2	Pente de thermostatisation	de 1.0 à 3.5	1.5
			<p>Le graphique illustre la relation entre la température de départ de l'installation (axe vertical, de 30 à 100 °C) et la température extérieure (axe horizontal, de 10 à -20 °C). Quatre courbes linéaires sont tracées, correspondant à des pentes de 3.5, 3.0, 2.5 et 2.0. Les courbes à pente plus élevée indiquent une plus grande variation de la température de départ pour une même variation de la température extérieure.</p>		
			<p>Dans le cas d'utilisation de la sonde extérieure, la chaudière calcule la température de départ la plus adaptée en tenant compte de la température extérieure et du type de l'installation.</p> <p>Le type de courbe doit être choisi en fonction du type d'émetteur de l'installation et de l'isolation de l'habitation.</p>		
6	2	3	Décalage parallèle	de - 14 à + 14	0
			<p>Lorsque la fonction SRA est active, il est possible d'apporter une correction manuelle à la température de départ calculée grâce à l'encodeur (9):</p> <ul style="list-style-type: none"> • de -7 à + 7 pour la basse température • de -14 à + 14 pour la haute température <p>Un système de barre s'affiche sur l'écran.</p>		

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
			note		
6	2	4	Compensation d'ambiance	de 0 à 20	20
			Si réglage = 0, la température relevée de la sonde ambiante n'influe pas sur le calcul de la consigne. Si réglage = 20, la température relevée a une influence maximum sur la consigne de départ chauffage.		
6	2	5	Réglage température maximum chauffage zone 3	de 35 à 85 °C	82
6	2	6	Réglage température minimum chauffage zone 3	de 35 à 82 °C	35
6	3	DIAGNOSTIC ZONE 3			
6	3	4	Statut demande chauffage zone 3	0 = OFF 1 = ON	
8	PARAMETRE ASSISTANCE TECHNIQUE				
8	0	STATISTIQUE - 1			
8	0	0	Nb cycles vanne distributrice [n x10]		
8	0	1	Durée fonctionnement pompe [h x10]		
8	0	2	Nb cycles pompe chaudière [n x10]		
8	0	3	Durée de fonctionnement chaudière [h x10]		
8	0	4	Durée de fonctionnement ventilateur [h x10]		
8	0	5	Nb cycles ventilateur [n x10]		
8	0	6	Nb détection flamme mode chauffage [n x 10]		
8	0	7	Nb détection flamme mode ECS [n x 10]		
8	1	STATISTIQUE - 2			
8	1	0	Heures brûleur en CH (h x10)		
8	1	1	Heures brûleur en ECS (h x10)		
8	1	2	Nb sécurité de flamme (n x10)		
8	1	3	Nb cycles allumage (n x10)		
8	1	4	Durée moyenne demande CH (min)		
8	2	CHAUDIERE			
8	2	0	Ratio de modulation brûleur	de 0 a 165 mA	
8	2	4	Position vanne distributrice	0 = Sanitaire 1 = Chauffage	
8	2	5	Débit Sanitaire (l/min)		
8	2	7	% modulation de la pompe		
8	2	8	Calcul de la puissance instantannée		
8	3	TEMPERATURE CHAUDIERE			
8	3	0	Température réglage chauffage (°C)		
8	3	1	Température départ chauffage (°C)		
8	3	2	Température retour chauffage (°C)		
8	3	5	Température extérieure (°C)		
8	4	TEMPERATURE BALLON & SOLAIRE			
8	4	2	Température entrée sanitaire solaire (°C)		
			<i>activé seulement avec la sonde solaire connectée sur le tube de entrée eau froide chaudière.</i>		
8	5	SERVICE - ASSISTANCE TECHNIQUE			
8	5	0	Nb mois avant prochain entretien	de 0 à 60 (mois)	12
			une fois réglé le paramètre, la chaudière signalera à l'utilisateur l'échéance du prochain entretien (3P9)		
8	5	1	Activer avertissement entretien	0 = OFF 1 = ON	0

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
			note		
8	5	2	Nb mois avant prochain entretien	de 0 à 60 (mois)	12
			La chaudière signalera à l'utilisateur l'échéance du prochain entretien (3P9)		
8	5	4	Version hardware CI		
8	5	5	Version software CI		
8	6	HISTORIQUE DES ANOMALIES			
8	6	0	10 dernières anomalies	de erreur 0 à erreur 9	
			Ce paramètre permet de visualiser les 10 dernières erreurs signalées de la chaudière en indiquant le jour, le mois et l'année. En accédant au paramètre, ces erreurs sont visualisées en séquence.		
8	6	1	Reset liste anomalie	Remise à zéro OK = oui ESC = non	
8	7	PARAMETRES GENERIQUES			
8	7	4	Débistat chaudière		
8	7	5	Courant de ionisation		
8	7	6	Détection flamme	0 = présent 1 = absent	

MENU PROG		(non accessible lorsqu'un EXPERT CONTROL est connecté)	
PROG - appuyer sur la touche MENU/OK et tourner l'encodeur (9) pour sélectionner la programmation choisi			
	PROG1 -	Programmation horaire du sanitaire actif de:	06:00 - 22:00
	PROG2	Programmation horaire du sanitaire actif de:	06:00 - 08:00 12:00 - 14:00 17:00 - 22:00
	PROG3	Programmation horaire du sanitaire actif de:	06:00 - 08:00 16:00 - 22:00

Appuyer sur la touche MENU/OK pour mémoriser la modification ou sur la touche ESC pour sortir sans mémoriser.

Fonction SRA

Fonction qui permet à la chaudière d'adapter en toute autonomie son régime de fonctionnement (température des éléments chauffants) aux conditions extérieures pour régler et maintenir les conditions de température ambiante demandées.

Selon les périphériques connectés et le nombre des zones gérées, la chaudière règle automatiquement la température départ.

Régler les paramètres des zones concernées.

Pour activer ou désactiver la fonction appuyer sur la touche **SRA**.

Pour plus d'informations consulter le Manuel de thermorégulation CHAFFOTEAUX.

Exemple 1 :

Installation une zone (haute température) avec thermostat d'ambiance On/OFF.

Dans ce cas, il est nécessaire de régler les paramètres suivants

421 - Activation thermorégulation à travers les sondes - sélectionner 1 = thermorégulation de base.

2 4 4 - Boost Time (option)

Permet d'établir le temps d'attente avant l'augmentation automatique de la température de départ par pas de 4°C de la température départ (max 12°C). La valeur varie selon le type de logement et d'installation.

Si ce paramètre est = 00 cette fonction n'est pas active.

Exemple 2 :

Installation une zone (haute température) avec thermostat d'ambiance On/OFF + sonde externe.

Dans ce cas, il est nécessaire de régler les paramètres suivants

4 2 1 - Activation thermorégulation à travers les sondes

- sélectionner 3 = sonde extérieure seule

4 2 2 - sélection courbe thermorégulation

- sélectionner la courbe intéressée sur la base du type de logement, d'installation, d'isolation thermique du logement etc..

4 2 3 - Décalage parallèle de la courbe si nécessaire, qui permet de déplacer parallèlement la courbe en augmentant ou en diminuant la température de consigne.

Exemple 3 :

Installation une zone (haute température) avec sonde d'ambiance + sonde externe.

Dans ce cas, il est nécessaire de régler les paramètres suivants

4 2 1 - Activation thermorégulation à travers les sondes

- sélectionner 4 = sonde extérieure + sonde ambiante

4 2 2 - sélection courbe thermorégulation

- sélectionner la courbe intéressée sur la base du type de logement, d'installation, d'isolation thermique du logement etc..

4 2 3 - Décalage parallèle de la courbe si nécessaire, qui permet de déplacer parallèlement la courbe en augmentant ou en diminuant la température de consigne.

4 2 4 - Influence de la sonde ambiante

- permet de régler l'influence de la sonde ambiante sur le calcul de la température de consigne départ (20 = maximum 0 = minimum)

LES DIFFÉRENTES CONFIGURATIONS REQUIÈRENT CERTAINS ACCESSOIRES DISPONIBLES EN OPTION.




Conditions d'arrêt de sécurité de l'appareil

La chaudière est sécurisée grâce à des contrôles internes réalisés par la carte électronique, qui placent la chaudière en arrêt lorsqu'un dysfonctionnement apparaît. Un code clignote alors sur l'afficheur à l'emplacement indiquant la cause qui a généré l'arrêt.

Il en existe plusieurs types :

Arrêt de sécurité

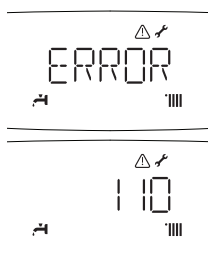
Ce type d'erreur est de type "volatile", c'est à dire qu'elle est automatiquement éliminée dès que sa cause cesse.

L'écran affiche le code précédé de la mention ERROR ainsi que le symbole  - v. Tableau Erreurs.

D'autre part, dans la plupart des cas, dès que la cause de l'arrêt disparaît, l'appareil redémarre et reprend un fonctionnement normal.

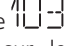
Si la chaudière signale encore un arrêt de sécurité, il faut l'éteindre.

Si ce type d'arrêt se répète : éteindre la chaudière, couper l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur bipolaire externe, fermer le robinet gaz et contacter un technicien qualifié.

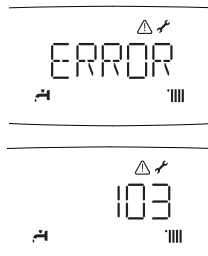


Arrêt pour circulation de l'eau insuffisante

En cas de circulation de l'eau insuffisante dans le circuit chauffage, la chaudière se place en arrêt de sécurité pour pression insuffisante.


L'écran affiche le code  - Voir tableau. Vérifier la pression sur le manomètre et procéder au remplissage par le robinet de remplissage placé sous la chaudière. Fermer le robinet dès que la pression atteint 1 - 1,5 mbar.

Si la demande de remplissage doit être utilisé souvent, éteindre la chaudière, porter le circuit électrique extérieur à la position d'arrêt, fermer le robinet du gaz et contacter un technicien qualifié pour vérifier les fuites d'eau.



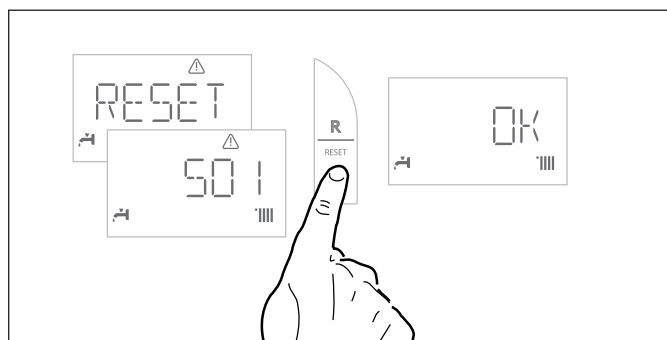
Arrêt verrouillé

C'est un arrêt "non volatile", cela signifie que ce défaut est automatiquement bloquant.

L'écran affiche RESET et le code (par ex. ) ainsi que le symbole  correspondant.

Pour rétablir le fonctionnement normal de la chaudière, appuyer sur la touche RESET du tableau de bord.

Après plusieurs tentatives de blocage, si le problème se répète, il est nécessaire de faire intervenir un technicien qualifié.



Important

Pour des raisons de sécurité, la chaudière ne permettra que 5 tentatives au maximum de déverrouillage en 15 minutes (appuis sur la touche **RESET**). Ensuite, elle se bloque totalement avec le code d'erreur 304. Pour la débloquer couper et remettre l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur bipolaire externe.

Le premier chiffre du code d'erreur (Ex : 1 01) indique de quel groupe fonctionnel de la chaudière provient le problème

- 1 - Circuit Primaire
- 2 - Circuit Sanitaire
- 3 - Carte Electronique
- 4 - Accessoires de régulation
- 5 - Allumage
- 6 - Entrée air- sortie fumées
- 7 - Périphérique (MCD)

Avis de défaut de fonctionnement

Cette alerte est affichée sur l'écran dans le format suivant:

5 P 1, le premier chiffre indique le groupe fonctionnel suivi par un P (préavis) et le code de l'avis.

Avis de dysfonctionnement du circulateur

Le circulateur est équipé d'un voyant qui indique son état de fonctionnement :

Voyant éteint :

Le circulateur n'est pas alimenté en électricité.

Voyant vert fixe :

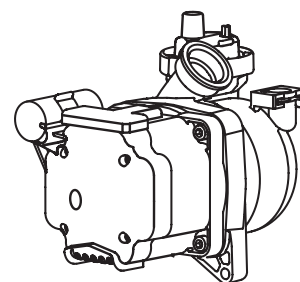
circulateur actif

Voyant vert clignotant :

changement de vitesse en cours

Voyant rouge :

indique le blocage du circulateur ou le manque d'eau



Fonction hors-gel

La chaudière est équipée d'un dispositif qui contrôle la température de sortie de l'échangeur telle que si la température descend sous les 8°C, il démarre la pompe (circulation dans l'installation de chauffage) pour 2 minutes.

Après les deux minutes de circulation :

- a) si la température est d'au moins 9°C la pompe s'arrête,
- b) si la température est entre 3°C et 9°C, la circulation continue 2 minutes de plus,
- c) si la température est inférieure à 4°C, le brûleur s'allume en chauffage à la puissance minimale jusqu'à ce que la température de sortie atteigne 30°C. Le brûleur s'éteint alors et la pompe continue à fonctionner encore deux autres minutes.

Si la chaudière est équipée d'un ballon, un second dispositif contrôle la température sanitaire. Si celle-ci devient inférieure à 8°C, la vanne distributrice bascule en position sanitaire et le brûleur s'allume jusqu'à ce que la température atteigne 12°C. Cela est suivi d'une post-circulation de 2 minutes.

La fonction hors-gel ne peut fonctionner correctement que si :

- la pression de l'installation est correcte,
- la chaudière est alimentée électriquement,
- la chaudière est alimentée en gaz,
- aucun arrêt de sécurité ou verrouillage n'est en cours.

Tableau des codes erreur

Circuit primaire	
Afficheur	Description
1 01	Surchauffe du circuit primaire
1 03	Anomalie débit chauffage
1 04	
1 05	
1 06	
1 07	
1 10	Défaut sonde sortie échangeur princ.
1 12	Défaut sonde entrée échangeur princ
1 14	Anomalie sonde extérieure
1 16	Thermostat plancher ouvert
1 18	Anomalie sonde circuit primaire
1 P1	Anomalie débit chauffage
1 P2	
1 P3	
Circuit sanitaire	
2 01	Anomalie sonde sanitaire
2 03	Anomalie sonde ballon (URBIA NOx - SERELIA NOx - NIAGARA C NOx)
2 05	Anomalie sonde entrée sanitaire (solaire)
2 09	Surchauffe ballon (URBIA NOx - SERELIA NOx - NIAGARA C NOx)
Carte électronique (interne)	
3 01	Anomalie afficheur EEPR
3 02	Anomalie communication GP-GIU
3 03	Anomalie carte principale
3 04	Trop de reset effectués
3 05	Anomalie carte principale
3 06	Anomalie carte principale
3 07	Anomalie carte principale
3 P9	Prévoir entretien. Contacter SAV
Carte électronique (externe)	
4 11	Sonde ambiance zone 1 non dispo.
4 12	Sonde ambiance zone 2 non dispo.
4 13	Sonde ambiance zone 3 non dispo.
Allumage	
5 01	Absence de flamme
5 02	Défect. flamme vanne gaz fermée
5 04	Anomalie ionisation brûleur en fonct.
5 P3	Décollement de flamme
Entrée air / sortie fumées	
6 01	Intervention sonde fumées (Modèles CF)
6 02	Défaut sonde fumées VMC (Modèles VMC)
Périphérique (MCD)	
7 01	Anomalie sonde départ zone 1
7 02	Anomalie sonde départ zone 2
7 03	Anomalie sonde départ zone 3
7 11	Anomalie sonde retour zone 1
7 12	Anomalie sonde retour zone 2
7 13	Anomalie sonde retour zone 3
7 22	Surchauffe zone 2
7 23	Surchauffe zone 3
7 50	Schéma hydraulique< zone non défini

Anomalie évacuation fumées modèle CF

Ce contrôle sert à bloquer la chaudière en cas d'anomalie concernant l'évacuation des fumées.

Le blocage de l'appareil est momentané et est signalé par le code d'erreur 6 01.

Au bout de 12 minutes la chaudière met en marche sa procédure d'allumage ; si les conditions sont redevenues normales, la chaudière redémarre normalement, autrement elle se bloque et le cycle est répété.

ATTENTION

EN CAS DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT OU D'INTERVENTIONS RÉPÉTÉES, COUPEZ L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE EN AMENANT L'INTERRUPTEUR EXTÉRIEUR SUR LA POSITION « OFF », FERMEZ LE ROBINET DU GAZ ET APPELEZ LE SERVICE APRÈS-VENTE OU UN PROFESSIONNEL DU SECTEUR POUR VÉRIFIER LA CAUSE DU MAUVAIS FONCTIONNEMENT ET REMÉDIER AU DÉFAUT D'ÉVACUATION DES GAZ BRÛLÉS. EN CAS D'OPÉRATION D'ENTRETIEN SUR LE DISPOSITIF, N'UTILISEZ QUE DES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE ET SUIVEZ ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS CORRESPONDANTES. CE DISPOSITIF NE DOIT JAMAIS ÊTRE MIS HORS SERVICE, SOUS PEINE DE PORTER ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR.



Dispositif de contrôle d'évacuation des fumées pour le modèle VMC

Cette chaudière est équipée d'un dispositif de sécurité VMC individuel qui, en cas d'émission dans la pièce de produits de combustion, coupe l'alimentation électrique du bloc gaz. Cela interdit tout l'allumage du brûleur et provoque une mise en sécurité de la chaudière.

L'arrêt de l'appareil est signalé par affichage du code 6 02. Après refroidissement de la sonde (environ 12 minutes), pour débloquer la chaudière, il faut enfoncer et relâcher le bouton RESET.

Si la mise en sécurité se répète contacter un professionnel agréé qui contrôlera l'extraction des produits de combustion et la ventilation de la pièce.

La chaudière peut aussi être arrêtée par le dispositif de sécurité collectif de l'immeuble. En cas de défaut, ce dispositif coupe l'alimentation électrique de la chaudière et l'afficheur s'éteint.

La chaudière redémarre automatiquement dès que la sécurité collective a rétabli son alimentation.

L'entretien est une opération essentielle pour la sécurité, le bon fonctionnement et la durée de vie de la chaudière. Il doit être effectué conformément aux réglementations en vigueur. Il est nécessaire d'effectuer périodiquement l'analyse de la combustion pour contrôler le rendement et la pollution générés par la chaudière en fonction des normes en vigueur.

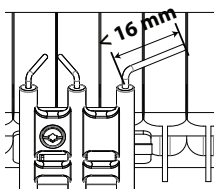
Avant de procéder aux opérations d'entretien :

- couper l'alimentation électrique en positionnant l'interrupteur bipolaire externe à la chaudière sur OFF,
- fermer le robinet gaz
- fermer les robinets d'eau du circuit de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Remarques générales

Il est nécessaire d'effectuer au moins une fois par an les contrôles suivants :

1. Contrôle visuel de l'état général de l'appareil.
2. Contrôle de l'étanchéité du circuit d'eau avec changement des joints (si nécessaire).
3. Contrôle de l'étanchéité du circuit de gaz avec changement des joints (si nécessaire).
4. Contrôle visuel de la combustion et au besoin, démontage et nettoyage du brûleur et des injecteurs.
5. Nettoyage de l'oxydation sur les électrodes d'allumage.
6. Vérification de l'usure de l'électrode d'allumage.
SI LA TAILLE DE L'ÉLECTRODE EST MOINS DE 16 MM. L'ÉLECTRODE DOIT ÊTRE REMPLACÉE.
7. Démontage et nettoyage, si besoin est de la chambre de combustion.
8. Nettoyage de l'échangeur principal.
9. Contrôle du fonctionnement du système de sécurité du chauffage :
 - sécurité température limite.
10. Contrôle du fonctionnement du système de sécurité du circuit gaz :
 - sécurité absence de gaz ou de flamme (ionisation).
11. Contrôle de l'efficacité de la production d'eau chaude (vérification du débit et de la température).
12. Contrôle général du fonctionnement de l'appareil.
13. Analyse de combustion.



Test de fonctionnement

Après avoir effectué des opérations d'entretien, remplir éventuellement le circuit de chauffage à la pression recommandée et purger l'installation.

Vidange du circuit chauffage ou utilisation de produit antigel

La vidange de l'installation doit être effectuée comme suit :

- arrêter la chaudière et mettre l'interrupteur bipolaire externe en position OFF.
- fermer le robinet gaz,
- libérer le purgeur automatique de dégazage,
- ouvrir la soupape de l'installation,
- ouvrir le robinet de purge de la chaudière avec une clé 6 pans de 8
- ouvrir les différentes purges aux points les plus bas de l'installation (prévus à cet effet).

S'il est prévu de garder l'installation à l'arrêt dans des régions où la température ambiante peut descendre en hiver au-dessous de 0°C, nous conseillons d'ajouter du liquide antigel dans l'eau de l'installation de chauffage pour éviter d'avoir à procéder à des vidanges répétées. En cas d'utilisation d'un tel liquide, contrôler sa compatibilité avec le cuivre dont est constitué l'échangeur principal de la chaudière.

Nous conseillons l'utilisation de produits antigels contenant du GLYCOL de la série PROPYLENIQUE anti-corrosif selon les doses prescrites par le fabricant et en fonction de la température minimum prévue.

Contrôler périodiquement le pH du mélange eau-antigel dans le circuit et le remplacer lorsque la valeur mesurée est inférieure à la limite prescrite par le producteur de l'antigel.

NE PAS MÉLANGER DIFFÉRENTS TYPES D'ANTIGEL.

Le constructeur n'est pas responsable en cas de dommages causés à l'appareil ou à l'installation en raison d'une utilisation d'antigels ou d'additifs non appropriés.

Vidange de l'installation sanitaire

Dès qu'il existe un risque de gel, l'installation sanitaire doit être vidangée de la manière suivante :

- fermer le robinet d'arrivée eau de l'installation,
- ouvrir tous les robinets de l'eau chaude et de l'eau froide,
- vider par les points les plus bas de l'installation (s'il y en a de prévus).

Informations pour l'utilisateur

Informez l'utilisateur sur les modalités de fonctionnement de l'installation. En particulier lui délivrer le manuel d'instruction, en l'informant qu'il doit être conservé à proximité de l'appareil.

En outre, informer l'utilisateur sur les tâches qui lui incombent :

- Contrôler périodiquement la pression de l'eau de l'installation,
- Rétablir la pression et dégazer l'installation si besoin,
- Régler les consignes et les dispositifs de régulation pour une correcte gestion de l'installation,
- Faire exécuter, comme la réglementation le prévoit, l'entretien périodique de l'installation,
- Ne modifier, en aucun cas, les réglages d'alimentation d'air de combustion et du gaz de combustion.
- Informer le client que pour toute réparation, il doit faire appel à un professionnel qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées d'origine. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.

Vérification du fonctionnement de la sécurité individuelle (Modèle VMC)

Contrôlez l'état de la bouche et le débit d'extraction de la VMC; vérifier le bon fonctionnement des sécurités VMC individuelle et collective.

Entretien spécifique au raccordement VMC

Lors de l'entretien annuel contrôler :

- le bon état et la propreté de la bouche d'extraction réglable ;
 - le bon débit d'extraction et le réglage de la bouche ;
 - le déclenchement de la sécurité de la chaudière (voir Vérification du fonctionnement de la sécurité individuelle).
- Pour vérifier le bon fonctionnement de la sécurité individuelle, déconnecter le conduit de fumée et obturer la buse de la chaudière. A la puissance nominale, départ à froid, la chaudière doit se mettre en sécurité en moins de deux minutes. Ne pas autoriser l'utilisation de la chaudière si la sécurité ne s'est pas déclenchée.

Démontage et recyclage de l'appareil

Nos produits sont conçus et fabriqués à partir de composants dont des matières sont recyclables. La chaudière murale et ses accessoires doivent être différenciés correctement.

Les emballages utilisés pour le transport de l'appareil doivent être repris par l'installateur/distributeur.









ATTENTION!!

recyclage de l'appareil et des accessoires doit se faire conformément à la réglementation.

NOTE GEN.	Modèle		MIRA C NOx		URBIA NOx			
			25 CF	24 VMC	25 CF	24 VMC		
	Certification CE (pin)		0476CT2600					
	Catégorie gaz		II ₂ E+3P	I ₂ E+	II ₂ E+3P	I ₂ E+		
	Type chaudière		B11 - B11bs	B11bs (VMC)	B11 - B11bs	B11bs (VMC)		
CARACTERISTIQUES ENERGETIQUES	Débit calorifique nominal max/min (Hi)		Q _n	kW	25,8/11,0	25,8/11,0	25,8/11,0	25,8/11,0
	Débit calorifique nominal max/min (Hs)		Q _n	kW	28,7 / 12,2	28,7 / 12,2	28,7 / 12,2	28,7 / 12,2
	Débit calorifique nominal sanitaire max/min (Hi)		Q _n	kW	27,0/11,0	27,0/11,0	27,0/11,0	27,0/11,0
	Débit calorifique nominal sanitaire max/min (Hs)		Q _n	kW	30,0 / 12,2	30,0 / 12,2	30,0 / 12,2	30,0 / 12,2
	Puissance utile max/min (80°C-60°C)		P _n	kW	23,2 / 9,8	23,2 / 9,8	23,2 / 9,8	23,2 / 9,8
	Puissance utile max/min sanitaire		P _n	kW	24,3 / 9,9	24,3 / 9,9	24,3 / 9,9	24,3 / 9,9
	Rendement de combustion (aux fumées)			%	93,3	93,3	93,3	93,3
	Rendement au débit calorifique nominal (60/80°C) Hi/Hs			%	90,1 / 81,1	90,1 / 81,1	90,1 / 81,1	90,1 / 81,1
	Rendement à 30 % à 47°C Hi/Hs			%	89,9 / 81,0	89,9 / 81,0	89,9 / 81,0	89,9 / 81,0
	Rendement au débit calorifique minimum (60/80°C) Hi/Hs			%	88,9 / 80,1	88,9 / 80,1	88,9 / 80,1	88,9 / 80,1
	Etoiles de Rendement (dir. 92/42/EEC)		étoile	★★				
Perte au niveau des fumées brûleur en fonctionnement			%	3,2	3,2	3,2	3,2	
EMISSIONS	Tirage minimum			Pa	4,0	4,0	4,0	4,0
	Classe Nox			class	6			
	Température des fumées (G20) (80°C-60°C)			°C	111	111	111	111
	Teneur en CO ₂ (G20) (80°C-60°C)			%	5,6 / 2,7	5,6 / 2,7	5,6 / 2,7	5,6 / 2,7
	Teneur en CO (0%O ₂) (80°C-60°C)			ppm	81	81	81	81
	Teneur en O ₂ (G20) (80°C-60°C)			%	10,4	10,4	10,4	10,4
	Débit maxi des fumées (G20) (80°C-60°C)			Kg/h	68,2	68,2	68,2	68,2
	Excès d'air (80°C-60°C)			%	98	98	98	98
CIRCUIT CHAUFFAGE	Pression de gonflage vase d'expansion			bar	1			
	Pression maximum de chauffage			Mpa (bar)	0,3 (3)			
	Capacité vase d'expansion			l	8		8	
	Température de chauffage min/max			°C	35 / 85			
CIRCUIT SANITAIRE	Température sanitaire min/max			°C	36 / 60		40 / 65	
	Capacité réserve sanitaire			l			5	
	Débit spécifique en sanitaire (ΔT=30°C) selon EN13203-1			l	11,8	12,2	12,2	12,2
	Quantité d'eau chaude ΔT=25°C			l	14,2	14,6	14,6	14,6
	Quantité d'eau chaude ΔT=35°C			l	10,1	10,5	10,5	10,5
	Etoile confort sanitaire (EN13203)		étoile	★★★				
	Débit minimum d'eau chaude			l	2	2	2	2
	Pression eau sanitaire max/min			Mpa (bar)	0,7 (7)			
limiteur de débit eau froide			l/m					
ELECTRIQUE	Tension/fréquence d'alimentation			V/Hz	230 / 50			
	Puissance électrique absorbée totale			W	53	53	53	53
	Indice d'efficacité énergétique du circulateur				EEI ≤ 0,23			
	Température ambiante minimum d'utilisation			°C	+5			
	Niveau de protection de l'installation électrique			IP	X4D			
	Poids			kg				









NOTE GEN.	Modèle		SERELIA NOx		NIAGARA C NOx		
			25 CF	24 VMC	25 CF	24 VMC	
	Certification CE (pin)		0476CT2600				
	Catégorie gaz		II ₂ E+3P	I ₂ E+	II ₂ E+3P	I ₂ E+	
	Type chaudière		B11 - B11bs				
CARACTERISTIQUES ENERGETIQUES	Débit calorifique nominal max/min (Hi)	Q _n	kW	25,8 / 11,0	25,8/11,0	25,8/11,0	25,8/11,0
	Débit calorifique nominal max/min (Hs)	Q _n	kW	28,7 / 12,2	28,7 / 12,2	28,7 / 12,2	28,7 / 12,2
	Débit calorifique nominal sanitaire max/min (Hi)	Q _n	kW	27,0 / 11,0	27,0/11,0	27,0/11,0	27,0/11,0
	Débit calorifique nominal sanitaire max/min (Hs)	Q _n	kW	30,0 / 12,2	30,0 / 12,2	30,0 / 12,2	30,0 / 12,2
	Puissance utile max/min (80°C-60°C)	P _n	kW	23,2 / 9,8	23,2 / 9,8	23,2 / 9,8	23,2 / 9,8
	Puissance utile max/min sanitaire	P _n	kW	24,3 / 9,9	24,3 / 9,9	24,3 / 9,9	24,3 / 9,9
	Rendement de combustion (aux fumées)		%	93,3	93,3	93,3	93,3
	Rendement au débit calorifique nominal (60/80°C) Hi/Hs		%	90,1 / 81,1	90,1 / 81,1	90,1 / 81,1	90,1 / 81,1
	Rendement à 30 % à 47°C Hi/Hs		%	89,9 / 81,0	89,9 / 81,0	89,9 / 81,0	89,9 / 81,0
	Rendement au débit calorifique minimum (60/80°C) Hi/Hs		%	88,9 / 80,1	88,9 / 80,1	88,9 / 80,1	88,9 / 80,1
	Etoiles de Rendement (dir. 92/42/EEC)	étoile	★★				
Perte au niveau des fumées brûleur en fonctionnement		%	3,2	3,2	3,2	3,2	
EMISSIONS	Tirage minimum		Pa	4,0	4,0	4,0	4,0
	Classe Nox		class	6			
	Température des fumées (G20) (80°C-60°C)		°C	111	111	111	111
	Teneur en CO ₂ max/min (G20) (80°C-60°C)		%	5,6 / 2,7	5,6 / 2,7	5,6 / 2,7	5,6 / 2,7
	Teneur en CO (0%O ₂) (80°C-60°C)		ppm	81	81	81	81
	Teneur en O ₂ (G20) (80°C-60°C)		%	10,4	10,4	10,4	10,4
	Débit maxi des fumées (G20) (80°C-60°C)		Kg/h	68,2	68,2	68,2	68,2
	Excès d'air (80°C-60°C)		%	98	98	98	98
CIRCUIT CHAUFFAGE	Pression de gonflage vase d'expansion		bar	1			
	Pression maximum de chauffage		Mpa (bar)	0,3 (3)			
	Capacité vase d'expansion		l	8		10	
	Température de chauffage min/max		°C	35 / 85			
CIRCUIT SANITAIRE	Température sanitaire min/max		°C	40 / 65			
	Capacité réserve sanitaire		l	15		20+20	
	Débit spécifique en sanitaire (ΔT=30°C) selon EN13203-1		l	13,0	13,0	18,7	18,7
	Quantité d'eau chaude ΔT=25°C		l	15,6	15,6	22,4	22,4
	Quantité d'eau chaude ΔT=35°C		l	11,1	11,1	16,0	16,0
	Etoile confort sanitaire (EN13203)	étoile	★★★				
	Débit minimum d'eau chaude		l	2	2	2	2
	Pression eau sanitaire max/min		Mpa (bar)	0,7 (7)			
limiteur de débit eau froide		l/m					
ELECTRIQUE	Tension/fréquence d'alimentation		V/Hz	230 / 50			
	Puissance électrique absorbée totale		W	53	53	93	93
	Indice d'efficacité énergétique du circulateur			EEI ≤ 0,23			
	Température ambiante minimum d'utilisation		°C	+5			
	Niveau de protection de l'installation électrique		IP	X4D			
	Poids		kg				

Modèle		MIRA C NOx		URBIA NOx	
		25 CF	24 VMC	25 CF	24 VMC
Appareil à condensation	oui/non	non	non	non	non
Appareil basse température	oui/non	oui	oui	oui	oui
Chaudière de type B1	oui/non	oui	oui	oui	oui
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération	oui/non	non	non	non	non
Dispositif de chauffage mixte	oui/non	oui	oui	oui	oui
Coordonnées de contact Nom et adresse du fabricant ou de son mandataire		ARISTON THERMO S.p.A. Viale A. Merloni 45 60044 FABRIANO AN - ITALIA			
ErP CHAUFFAGE					
Puissance thermique nominale P_n	kW	23	23	23	23
Puissance thermique nominale à régime haute température P_4	kW	23,2	23,2	23,2	23,2
30% de la puissance thermique nominale à régime basse température 1) P_1	kW	7,1	7,1	7,1	7,1
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s	%	78	78	78	78
Rendement à la puissance thermique nominale à régime haute température (60-80°C) η_4	%	80,6	80,6	80,6	80,6
Rendement à 30% de la puissance thermique nominale régime basse température 1) η_1	%	81,9	81,9	81,9	81,9
ErP ECS					
Profil de soutirage déclaré		XL	XL	XL	XL
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau η_{wh}	%	78	78	76	76
Consommation journalière d'électricité Q_{elec}	kWh	0,180	0,180	0,200	0,200
Consommation journalière de combustible Q_{fuel}	kWh	25,400	25,400	26,100	26,100
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ AUXILIAIRE					
À pleine charge elmax	kW	0,010	0,010	0,010	0,010
À charge partielle elmin	kW	0,006	0,006	0,006	0,006
En mode veille P_{sb}	kW	0,003	0,003	0,003	0,003
AUTRES CARACTÉRISTIQUES					
Pertes thermiques en régime stabilisé P_{stby}	kW	0,179	0,179	0,186	0,186
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage P_{ign}	kW	0,000	0,000	0,000	0,000
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur L_{WA}	dB	55	55	54	54
Émissions d'oxydes d'azote NOx	mg/kWh	31	31	31	31

FICHE DE PRODUIT - EU 811/2013					
Marque		CHAFFOTEAUX			
Modèle(s): [informations d'identification du ou des modèles concernés]		MIRA C NOx		URBIA NOx	
		25 CF	24 VMC	25 CF	24 VMC
Profil de soutirage déclaré ECS		XL	XL	XL	XL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux					
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau					
Puissance utile P_n	kW	23	23	23	23
Consommation annuelle d'énergie - chauffage Q_{HE}	GJ	68	68	68	68
Consommation annuelle d'électricité - sanitaire AEC	kWh	39	39	45	45
Consommation annuelle de combustible - sanitaire AFC	GJ	20	20	21	21
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s	%	78	78	78	78
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau η_{wh}	%	78	78	76	76
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur L_{WA}	dB	54	54	54	54

Modèle		SERELIA NOx		NIAGARA C NOx	
		25 CF	24 VMC	25 CF	24 VMC
Appareil à condensation	oui/non	non	non	non	non
Appareil basse température	oui/non	oui	oui	oui	oui
Chaudière de type B1	oui/non	oui	oui	oui	oui
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération	oui/non	non	non	non	non
Dispositif de chauffage mixte	oui/non	oui	oui	oui	oui
Coordonnées de contact Nom et adresse du fabricant ou de son mandataire		ARISTON THERMO S.p.A. Viale A. Merloni 45 60044 FABRIANO AN - ITALIA			
ErP CHAUFFAGE					
Puissance thermique nominale P_n	kW	23	23	23	23
Puissance thermique nominale à régime haute température P_4	kW	23,2	23,2	23,2	23,2
30% de la puissance thermique nominale à régime basse température 1) P_1	kW	7,1	7,1	7,1	7,1
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s	%	78	78	78	78
Rendement à la puissance thermique nominale à régime haute température (60-80°C) η_4	%	80,6	80,6	80,6	80,6
Rendement à 30% de la puissance thermique nominale régime basse température 1) η_1	%	81,9	81,9	81,9	81,9
ErP ECS					
Profil de soutirage déclaré		XL	XL	XL	XL
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau η_{wh}	%	77	77	74	74
Consommation journalière d'électricité Q_{elec}	kWh	0,200	0,200	0,190	0,190
Consommation journalière de combustible Q_{fuel}	kWh	25,800	25,800	27,180	27,180
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ AUXILIAIRE					
À pleine charge elmax	kW	0,010	0,010	0,010	0,010
À charge partielle elmin	kW	0,006	0,006	0,006	0,006
En mode veille P_{sg}	kW	0,003	0,003	0,003	0,003
AUTRES CARACTÉRISTIQUES					
Pertes thermiques en régime stabilisé P_{stby}	kW	0,186	0,186	0,197	0,197
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage P_{ign}	kW	0,000	0,000	0,000	0,000
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur L_{WA}	dB	54	54	54	54
Émissions d'oxydes d'azote NOx	mg/kWh	31	31	31	31

FICHE DE PRODUIT - EU 811/2013

Modèle(s): [informations d'identification du ou des modèles concernés]		CHAFFOTEAUX			
		SERELIA NOx		NIAGARA C NOx	
		25 CF	24 VMC	25 CF	24 VMC
Profil de soutirage déclaré ECS		XL	XL	XL	XL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux					
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau					
Puissance utile P_n	kW	23	23	23	23
Consommation annuelle d'énergie - chauffage Q_{HE}	GJ	68	68	68	68
Consommation annuelle d'électricité - sanitaire AEC	kWh	44	44	43	43
Consommation annuelle de combustible - sanitaire AFC	GJ	20	20	22	22
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s	%	78	78	78	78
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau η_{wh}	%	77	77	74	74
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur L_{WA}	dB	54	54	54	54

Instructions pour remplir l'étiquette relative aux produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage des locaux (ou d'un dispositif de chauffage mixte), d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire.

1. Le nom ou la marque commerciale du distributeur et/ou du fournisseur;
2. La référence du ou des modèles donnée par le distributeur et/ou par le fournisseur;
3. La classe d'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux, déjà rempli;
4. Les classes d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau, du dispositif de chauffage mixte, déjà rempli;
5. Une indication \checkmark de la possibilité ou non d'inclure dans le produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte (ou de chauffage des locaux), d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, un capteur solaire, un ballon d'eau chaude, un régulateur de température et/ou un dispositif de chauffage d'appoint;
6. La classe d'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage des locaux, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, déterminé comme indiqué sur la Figure 1 dans les pages suivantes.
La pointe de la flèche comportant la classe d'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage des locaux, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire est placée à la même hauteur que la pointe de la flèche correspondante dans l'échelle des classes d'efficacité énergétique.
7. La classe d'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, déterminé comme indiqué sur la Figure 5 dans les pages suivantes.

La pointe de la flèche comportant la classe d'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire est placée à la même hauteur que la pointe de la flèche correspondante dans l'échelle des classes d'efficacité énergétique.

PRODUITS COMBINÉS CONSTITUÉS D'UN DISPOSITIF DE CHAUFFAGE MIXTE, D'UN RÉGULATEUR DE TEMPÉRATURE ET D'UN DISPOSITIF SOLAIRE

La fiche relative aux produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire contient les éléments indiqués aux points a) et b):

a) les éléments figurant respectivement sur les figures 1 pour l'évaluation de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, des produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, notamment les informations suivantes:

- I: la valeur de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal, exprimée en %;
- II: le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d'appoint d'un produit combiné, (voir RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) N o 811/2013 - annexe IV - 6.a);
- III: la valeur de l'expression mathématique: $294/(11 \cdot Prated)$, dans laquelle Prated renvoie au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal;e;
- IV: la valeur de l'expression mathématique: $115/(11 \cdot Prated)$, dans laquelle Prated renvoie au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal;

en outre, pour les dispositifs de chauffage mixtes par pompe à chaleur utilisés à titre principal:

- V: la valeur de la différence entre les efficacités énergétiques saisonnières pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes et plus froides, exprimée en %;
- VI: la valeur de la différence entre les efficacités énergétiques saisonnières pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes et moyennes, exprimée en %;

b) les éléments donnés sur la figure 5 aux fins de l'évaluation de l'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, d'un produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, avec notamment les informations suivantes:

- I: la valeur de l'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du dispositif de chauffage mixte, exprimée en %;
- II: la valeur de l'expression mathématique: $(220 \cdot (220 \cdot Q_{ref}) / Q_{nonsol})$, dans laquelle Q_{ref} provient de l'annexe VII - tableau 15 du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) Nr. 811/2013, et Q_{nonsol} de la fiche de produit du dispositif solaire pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL et XXL du dispositif de chauffage mixte;
- III: la valeur de l'expression mathématique: $(Q_{aux} \cdot 2,5) / (220 \cdot Q_{ref})$, exprimée en %, dans laquelle Q_{aux} provient de la fiche de produit du dispositif solaire et Q_{ref} de l'annexe VII - tableau 15 du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) Nr. 811/2013 pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL et XXL.

Figure 1

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage du locaux ①
 %

Régulateur de température
 Voir la fiche sur le régulateur de température

Classe
 I = 1%, II = 2%, III = 1,5%, IV = 2%,
 V = 3%, VI = 4 %, VII = 3,5%, VIII = 5%

②
 + %

Chaudière d'appoint
 Voir la fiche sur la chaudière

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage du locaux (en %)

$$(\text{ } - 'I') \times 0,1 =$$
③
 ± %

Contribution solaire - Voir fiche sur le dispositif solaire

Taille du capteur (en m²)

Volume du ballon (en m³)

Rendement du capteur (en %)

Classe du ballon
 A* = 0,95, A = 0,91,
 B = 0,86, C = 0,83, D-G = 0,81

$$('III' \times \text{ } + 'IV' \times \text{ }) \times 0,9 \times (\text{ } / 100) \times \text{ } =$$
④
 + %

Pompe à chaleur d'appoint
 Voir fiche sur la pompe à chaleur

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage du locaux (en %)

$$(\text{ } - 'I') \times 'II'$$
⑤
 = + %

Contribution solaire et Pompe à chaleur d'appoint

Choisir la plus petite valeur $0,5 \times \text{ } \text{ OR/OU } 0,5 \times \text{ }$

④
⑤

$$=$$
⑥
 - %

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage du locaux ⑦
 %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage du locaux

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G	F	E	D	C	B	A	A⁺	A⁺⁺	A⁺⁺⁺
< 30%	≥ 30 %	≥ 34 %	≥ 36 %	≥ 75 %	≥ 82 %	≥ 90 %	≥ 98 %	≥ 125 %	≥ 150%

Chaudière et pompe à chaleur d'appoint, installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35°C?
 Voir la fiche sur pompe à chaleur

⑦ + (50 x 'II') = %

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

Figure 5

Efficacité énergétique du dispositif de chauffage mixte pour le chauffage de l'eau ① %

Profil de charge déclaré:

Contribution solaire - Voir fiche sur le dispositif solaire

$$(1,1 \times 'I' - 10\%) \times 'II' - 'III' - 'I' = + \text{②} \text{ %}$$

Electricité auxiliaire

Efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans le conditions climatiques moyenne ③ %

Classe d'efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans le conditions climatiques moyenne

	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	G	F	E	D	C	B	A	A⁺	A⁺⁺	A⁺⁺⁺
<input type="checkbox"/> M	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 33 %	≥ 36 %	≥ 39 %	≥ 65 %	≥ 100 %	≥ 130 %	≥ 163 %
<input type="checkbox"/> L	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 34 %	≥ 37 %	≥ 50 %	≥ 75 %	≥ 115 %	≥ 150 %	≥ 188 %
<input type="checkbox"/> XL	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 35 %	≥ 38 %	≥ 55 %	≥ 80 %	≥ 125 %	≥ 160 %	≥ 200 %
<input type="checkbox"/> XXL	< 28 %	≥ 28 %	≥ 32 %	≥ 36 %	≥ 40 %	≥ 60 %	≥ 85 %	≥ 131 %	≥ 170 %	≥ 213 %

Efficacité énergétique du chauffage de l'eau dans le conditions climatiques plus froides et plus chaudes.

+ froides: $\text{③} \times -0,2 \times \text{②} = \text{ } \%$

+ chaudes: $\text{③} \times +0,4 \times \text{②} = \text{ } \%$

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

CHAFFOTEAUX

Le Carré Pleyel - 5, rue Pleyel

93521 Saint-Denis - France

Tél : 33 (0)1 55 84 94 94

fax : 33 (0)1 55 84 96 10

www.aristonthermo.fr

www.chaffoteaux.fr



Trouvez la Station Technique la plus proche de chez vous à l'adresse suivante www.chaffoteaux.fr , rubrique Service.

Il suffit d'entrer le numéro de votre département et le type d'appareil à dépanner, alors les coordonnées de nos partenaires régionaux les plus proches vous seront transmises.

Pour toute réparation, faire appel à un professionnel qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées d'origine. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.

420010896300